

Guingamp-Paimpol Agglomération

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



RAPPORT DE PRÉSENTATION
LIVRE II - PORTRAIT DES COMMUNES

Propos introductif

Il convient dans cette partie de présenter chaque commune qui compose notre territoire. Une introduction de l'échelle communale faite sous le prisme de l'aménagement urbain. Conscient que l'histoire et les us et coutumes de chaque population ont façonné chaque territoire, cette présentation synthétique met en lumière essentiellement le résultat plutôt que les causes de l'aménagement urbain.

En ce sens, chaque commune est présentée de façon identique qu'il s'agisse d'un pôle ou d'une commune issue du maillage rural, qu'elle représente une centaine ou plus de 5 000 habitants. La présentation fait également, de manière volontaire, abstraction des villages et hameaux habités qui caractérisent la campagne bretonne.

Chaque territoire est introduit par sa localisation par rapport aux pôles, de rang supérieur, les plus proches. En suite, l'évolution et la construction du bourg ou de la ville avec l'analyse des principales époques de construction, analyse détaillée dans l'atlas morphologique. Cette étude débouche sur une description sommaire de l'ambiance architecturale qui se dégage du bourg ou du centre-ville. Participant également à l'atmosphère générale, l'environnement proche et lointain, et notamment les éléments géographiques majeurs sont également décrits. Pour conclure, la présentation fait état des aménagements urbains et des usages et équipements de chaque commune avant de présenter les principales spécificités essentielles du territoire.

Table des matières

1. BEGARD.....	4
2. BELLE-ISLE-EN-TERRE	5
3. BOURBRIAC	6
4. BRELIDY.....	7
5. BULAT-PESTIVIEN.....	8
6. CALANHEL.....	9
7. CALLAC.....	10
8. CARNOËT.....	11
9. COADOUT.....	12
10. DUAULT.....	13
11. GRACES.....	14
12. GUINGAMP.....	15
13. GURUNHUEL.....	16
14. KERFOT.....	17
15. KERIEN.....	18
16. KERMOROC'H.....	19
17. KERPert.....	20
18. LA CHAPELLE-NEUVE.....	21

19. LANDEBAËRON.....	22
20. LANLEFF.....	23
21. LANLOUP.....	24
22. LOC-ENVEL.....	25
23. LOHUEC.....	26
24. LOUARGAT.....	27
25. MAËL-PESTIVIEN.....	28
26. MAGOAR.....	29
27. MOUSTERU.....	30
28. PABU.....	31
29. PAIMPOL.....	32
30. PEDERNEC.....	33
31. PLEHEDEL.....	34
32. PLESIDY.....	35
33. PLOËZAL.....	36
34. PLOUBAZLANEC.....	37
35. PLOUËC-DU-TRIEUX.....	38
36. PLOUEZEC.....	39
37. PLOUGONVER.....	40
38. PLOUSY.....	41
39. PLOUMAGOAR.....	42
40. PLOURAC'H.....	43
41. PLOURIVO.....	44
42. PLUSQUELLEC.....	45
43. PONT-MELVEZ.....	46
44. PONTRIEUX.....	47
45. QUEMPEL-GUEZENNEC.....	48
46. RUNAN.....	49
47. SAINT-ADRIEN.....	50
48. SAINT-AGATHON.....	51
49. SAINT-CLET.....	52
50. SAINT-LAURENT.....	53
51. SAINT-NICODÈME.....	54
52. SAINT-SERVAIS.....	55
53. SENVEN-LEHART.....	56
54. SQUIFFIËC.....	57
55. TREGLAMUS.....	58
56. TREGONNEAU.....	59
57. YVIAS.....	60

1. Bégard

a. Localisation

La commune de Bégard est située sur l'axe de la RD767 entre Guingamp (17km) au sud-est et Lannion (17km) au nord-ouest. Située à proximité de la RN12, la commune est également accessible par le réseau ferroviaire.



Carte 1 : Carte ancienne de Bégard - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Suite à l'annexion de 5 communes (Botlézán, Guénézan, Lanneven, Saint-Norvez et Trézélan), la commune de Bégard s'est développée en une unique entité. Une annexion datant de 1792, marquant ainsi le style napoléonien de l'aménagement du cœur de ville actuel.

Ainsi, le centre-ville est structuré le long de deux axes majeurs, la rue Anatole le Braz et la Rue de l'Hôtel de Ville. Un triangle reliant la Mairie, l'ancienne abbaye cistercienne (la fondation du Bon Sauveur) et la RD767 plus au sud.

Par la suite, la commune s'est extrêmement décuplée, notamment le long de l'axe de communication RD767, en témoigne la carte de « période de construction » (voir atlas de la morphologie urbaine).

À noter que cette extension urbaine a permis de relier de nombreux lieux-dits habités, ou hameaux familiaux fortement présents sur la commune. Une liaison qui prend une forme « filamenteuse » aux extrémités de l'enveloppe urbaine.

a. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

En raison de son ampleur, la commune de Bégard assimile de nombreux styles architecturaux liés aux époques des constructions et aux attentions et objectifs des lotisseurs, au sens large.

Cependant, le style Second Empire est fortement présent au cœur de ville. Ainsi, le bâti suit une organisation rigoureuse le long des axes majeurs et s'ouvre sur de grandes places rectangulaires.

Une organisation marquée par un alignement des constructions en pierres traditionnelles et des hauteurs R+1+C. À noter que cette structuration linéaire renforce une verticalité naturelle nord-sud de la commune.

c. Environnement proche

Les vallées du Jaudy, de la rivière du Guindy, du Donant et de Poulloguer façonnent les paysages de la commune. Du fait de cette topographie, les points de vue sont abondamment présents. Ils mettent en évidence les plateaux agricoles, délimités par de nombreuses haies bocagères.

d. Aménagement urbain

En constante évolution, la commune de Bégard a notamment retravaillé récemment l'aménagement de ses espaces publics et plus spécifiquement la place du Centre.

e. Usages et équipements

La commune de Bégard joue un rôle de polarités pour l'ensemble des communes avoisinantes. Dans ce cadre, la ville accueille l'ensemble des équipes et services nécessaires et d'usages quotidiens. Cependant, la fondation Bon-Sauveur, le parc de loisirs « Armoripark », le Collège François Clech et le Golf constituent une offre riche et singulière.

f. Spécificités

- Un style Second Empire marqué ;
- Une extension urbaine notable ;
- Des extrémités filandreuses.

2. Belle-Isle-en-Terre

a. Localisation

La commune de Belle-Isle-en-Terre est située à l'extrémité ouest de l'agglomération. La proximité immédiate de la RN12 permet de relier Guingamp (22km) à l'est et Morlaix (37km) à l'ouest.



Carte 2 : Carte ancienne de Belle-Isle-en-Terre - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Initialement concentrée autour de l'Église Saint-Jacques et de la place des Halles, la commune de Belle-Isle-en-Terre s'est étendue sur le versant est du Guic, au sud et vers la RN12 au nord-ouest.

Cette extension de la commune de Belle-Isle-en-Terre est essentiellement due à la maîtrise des éléments naturels en notamment hydrographiques fortement présents sur le territoire.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La commune de Belle-Isle-en-Terre est structurée autour d'un centre ancien préservé. En effet, le centre ancien présente une harmonie du bâti intéressante entre l'alignement des constructions, l'homogénéité des hauteurs (R+1+C), la forme simple des constructions (rectangulaire), l'uniformisation des toitures (deux pans en ardoises), l'unité des ouvertures (plus hautes que larges) et du traitement des façades (pierres apparentes), etc.

Cette cohérence architecturale révèle quelques aspérités légères entre les maisons de ville, les maisons bourgeoises et les commerces (décomposés entre un rez-de-chaussée réservé à l'activité et l'étage à l'habitation).

Cependant, la spécificité architecturale propre de la commune réside dans ses bâtiments remarquables (Pavillon Mond, Le Castel Mond et l'ancien Moulin sur le Guer) qui se dressent au-dessus du tissu urbain.

À noter que les secteurs d'extension de la commune, très pavillonnaires, font place à une architecture plus contemporaine, tel qu'un « écoquartier » au nord-est du bourg.

d. Environnement proche

Située à la source du Léguer (confluence du Guic et du Guer), la commune de Belle-Isle-en-Terre est essentiellement composée de vallées ou collines extrêmement boisées. Le boisement dense obstrue les possibilités de grands panoramas sur la vallée, mais laisse épisodiquement de sublimes fenêtres paysagères accentuées par la topographie du site.

e. Aménagement urbain

Si de nombreux aménagements urbains ont permis à la commune de se moderniser et de faire face aux nouvelles demande, Belle-Isle-en-Terre n'a pas fait l'objet d'un plan de revitalisation d'ensemble d'envergure.

f. Usages et équipements

D'importance et au rayonnement supra-communal, la commune accueille de nombreux commerces de proximité. La présence du Collège du Prat Eles, du Centre d'Initiation à la Rivière (située dans le Château) et du Foyer de personnes âgées témoigne de la polarité de la commune.

g. Spécificités

- Un centre-bourg préservé ;
- Une richesse patrimoniale forte ;
- Un développement en deux secteurs : centre-bourg traditionnel, extension septentrionale plus moderne ;
- Un paysage vallonné et boisé prépondérant.

3. Bourbriac

a. Localisation

La commune de Bourbriac est située au sud de Guingamp (13km) en direction de Rostrenen (33km). La RD6 qui traverse la commune permet de rejoindre la RN12 au nord au niveau de Ploumagoar.



Carte 3 : Carte ancienne de Bourbriac - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Historiquement structurée autour de la place centrale rectangulaire et de l'Église Saint-Briac située en son centre, la commune de Bourbriac s'est considérablement développée depuis les années 50.

Cette urbanisation s'est essentiellement localisée au nord du noyau historique vers Guingamp et la RN12.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La place du Centre constitue l'élément structurant de la commune. Le bâti traditionnel d'importance (R+1+C), qui orne le parvis, épouse l'inclinaison topographique vers le nord-est. Composée d'un alignement rigoureux de grandes demeures en pierres apparentes, la

place centrale laisse entrevoir les pénétrantes, nord et sud, avec un traitement spécifique des constructions d'angles.

Contrairement aux autres pôles de l'agglomération, les rez-de-chaussée commerciaux sont assez peu prononcés. À noter également que les dimensions monumentales de la place (plus de 5 000m²) créée une ambiance aérée rare dans les centres anciens. Ces dimensions laissent également place à une vision d'ensemble sur l'Église de Saint-Briac.

Le développement urbanistique de la commune, majoritairement situé entre le centre ancien et le bois de Coat Liou, a laissé place à de nouvelles constructions au style éclectique.

En effet, même si la forme pavillonnaire est prédominante, les styles architecturaux se sont essentiellement adaptés à l'époque de construction plutôt qu'à l'environnement bâti et naturel avoisinant.

À noter que le mitage était peu présent à proximité du noyau historique, ce qui permet aisément d'analyser les périodes de constructions (voir atlas de la morphologie urbaine) des secteurs urbanisés.

d. Environnement proche

Implanté sur un plateau, présentant une légère déclivité vers l'est, l'ancien *minihi* propose un paysage très rural essentiellement destiné à l'élevage. Cependant, le bois de Coat Liou, au nord-est du bourg, constitue un espace boisé remarquable.

e. Aménagement urbain

Suite à l'extension importante de son urbanisation, la commune a adapté l'aménagement de ses espaces publics. Cependant, le parvis de l'église n'a pas fait l'objet d'un réaménagement récent et laisse une large place à la voiture.

f. Usages et équipements

Vis-à-vis des communes avoisinantes, la commune de Bourbriac joue un rôle central et de polarité. En ce sens, outre les magasins et commerces de proximité, Bourbriac propose des services de « gamme supérieure ». La gendarmerie, le cabinet médical et le collège Jules Ferry attestent de ce rayonnement supra-communal.

g. Spécificités

- Une grande place historique forte ;
- Un mitage peu présent à proximité du noyau historique ;
- La proximité du Bois de Coat Liou ;
- Un paysage agricole marqué.

4. Brélidy

a. Localisation

La commune de Brélidy, traversée par la RD15, est située à équidistance de Bégard (8km) et Pontrieux (8km). Brélidy est également reliée par la RD20 à Guingamp (16km) et la ligne ferroviaire Guingamp-Paimpol qui s'arrête à la gare de Plouëc-du-Trieux.



Carte 4 : Carte ancienne de Brélidy - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Ancienne paroisse de Plouëc-du-Trieux, le bourg de Brélidy se situe à la limite nord-est de la commune.

L'église, édifée en 1727, occupe la place centrale du bourg, une place historique renforcée par l'implantation de la mairie.

Par la suite, le bourg s'est développé vers le sud, du fait de la barrière naturelle et administrative présente au nord et à l'est.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Trois formes urbaines composent la commune, marquant ses phases de développement.

La place historique (église et mairie) est structurée autour de l'édifice religieux et de son cimetière, avec un tissu dense composé d'habitations anciennes en pierres, généralement constituées d'un volume principal en R+1+C et des bâtiments annexes en R+C, caractéristiques des communes rurales et agricoles.

Un tissu nettement plus lâche relie la place historique à la RD15 au sud. En effet, l'alternance d'espaces construits et d'espaces naturels est très régulière. Ce tissu est composé majoritairement de maisons néo-bretonnes, construites au centre de leur parcelle. Qu'il s'agisse de maisons de plain-pied ou de R+1+C, les toits à deux pans en ardoises marquent le paysage.

Le long de l'axe RD15, le tissu est nettement plus dense, notamment grâce à l'implantation des habitations sur les limites séparatives. Cet ensemble est composé de maisons traditionnelles et de maisons néo-bretonnes. La linéarité de la voie est renforcée par l'alignement des habitations.

d. Environnement proche

Le bourg s'est développé sur les rives boisées du Théoulas, affluent du Jaudy, qui composent l'élément paysager phare de la commune, les activités agricoles se sont développées à l'ouest et au sud. Les exploitations étant majoritairement de taille modeste, le maillage bocager reste relativement dense et permet une continuité écologique essentielle avec les cours d'eau. Les projets d'aménagement devront tenir compte du périmètre de réciprocité entre deux exploitations agricoles et le bourg.

e. Aménagement urbain

Les constructions bâties en mitoyenneté, les largeurs de trottoirs, le traitement des voies confortent la visibilité des espaces et sécurisent des usages sur la place historique. L'aménagement aux bords de la RD15 au sud-est plus routier. Afin d'unifier les aménagements à l'échelle du bourg, la commune a aménagé des ralentisseurs et alterné les places de stationnement. Peu d'aménagements ont été réalisés entre ses deux unités urbaines.

f. Usages et équipements

La commune est dotée de plusieurs équipements publics (salle communale, espaces intergénérationnels ...) implantés essentiellement sur la partie sud, le long de la RD15. La mise en valeur de la vallée, participant au cadre de vie remarquable, est envisagée, à travers la réalisation d'un parcours sportif par exemple.

g. Spécificités :

- Caractère architectural traditionnel préservé ;
- Cadre environnemental remarquable ;
- Organisation de la vie locale autour de nouveaux équipements.

5. Bulat-Pestivien

a. Localisation

La commune de Bulat-Pestivien est située entre Callac (9km) au sud, Bourbriac (16km) et Guingamp (24km) au nord-est. La RD787, au nord, constitue l'axe majeur de la commune.

Le bourg est quant à lui implanté au centre de la commune et traversé par la RD50, reliant la RD787 en direction de Callac à l'est et Saint-Nicolas-du-Pélem (22km) à l'ouest, et la RD31, reliant la RD787 en direction de Guingamp au nord et Rostrenen (24km) au sud.



Carte 5 : Carte ancienne de Bulat-Pestivien - État-major 1866

L'aspect aéré de la commune est lié à l'emprise importante de son parc, des nombreuses places de stationnement et de la largeur des voies. Les constructions, tournées vers la place, constituent un tissu relativement dense.

Si le bourg est marqué par une histoire forte, les constructions sont en pleine mutation avec une mixité entre maisons traditionnelles en pierres et nouvelles constructions privilégiant l'enduit. Toutefois, le gabarit (R+1+C) et certains aspects architecturaux (toiture en ardoise à deux pans, 3 travées ...) sont pris en compte pour garder une unité. Seules quelques très récentes constructions, situées au sud de la RD50, font exceptions avec des gabarits plus contemporains (plain-pied, R+C, implantation au centre de la parcelle ...).

d. Environnement proche

Bâtie sur les hauteurs des sources du Léguer, la commune est encerclée au nord, à l'est et au sud par des cours d'eau.

L'altitude et la topographie du bourg permettent également d'avoir de nombreuses percées sur les collines rocheuses, les plateaux agricoles ou encore les différentes vallées.

La sinuosité du paysage est propice au développement de la végétation et de nombreux milieux biologiques différents pouvant être mis en valeur.

e. Aménagement urbain

Le passé historique de la commune est l'élément marquant qui a façonné et structuré le bourg. La commune n'a pas fait l'objet d'un aménagement d'ensemble récent.

f. Usages et équipements

L'activité économique a également structuré la commune, en atteste la place centrale le long de la RD50. Les services (mairie), équipements (école ...) et commerces se sont alors développés autour de ce lieu historique d'échange. Le tourisme vert est également relativement développé sur la commune.

g. Spécificités

- L'église est classée en tant que Monument Historique, premier édifice renaissance de Bretagne, le périmètre de protection de 500m s'applique.
- Une richesse architecturale et naturelle reconnue ;
- Des éléments naturels structurants encadrent le développement du bourg.
- Commune labellisée patrimoine rural.

6. Calanhel

a. Localisation

La commune de Calanhel est située entre Callac (6km) au sud-est et Belle-Isle-en-Terre (19km) au nord-est. Les axes majeurs sont la RD11 pour rejoindre Callac et la RD54 pour rejoindre Carhaix-Plouguer (23km). Ces axes permettent également de rejoindre la RN12 au nord, en passant respectivement par Loguivy-Plougras en direction de Lannion (38km) et Plougonver en direction de Guingamp (43km). La RD42 permet également de rejoindre Morlaix (35km) par Guerlesquin.



Carte 6 : Carte ancienne de Calanhel - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

À l'inverse de nombreuses communes, le bourg de Calanhel n'est pas situé sur un croisement d'axes majeurs, ni le long de l'un de ces axes. En effet, le bourg est situé plus au sud du croisement de la RD54 et RD11. À noter, la RD11 est déviée au nord-est afin de desservir la carrière. La RD42 permet alors de rejoindre ces deux axes.

Cette spécificité a amené la commune à se développer de façon linéaire le long de la RD42 et vers la carrière.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg de Calanhel est essentiellement composé de maisons traditionnelles en pierre le long de la RD42 et dans son prolongement, rue de la Poste en direction de la carrière. Un linéaire composé de maisons mitoyennes, de gabarit R+1+C, structure le bourg. Cependant, l'absence d'espaces privés extérieurs est un frein dans la reprise de ces bâtisses.

Les autres habitations sont généralement composées d'un volume principal en R+1+C et d'annexes, parfois dissociées de l'enceinte originelle, en R+C. Ce tissu, plus lâche, présente à la fois des maisons anciennes en pierres et des maisons ou extensions plus modernes.

Au sud et à l'est de la commune, de nouvelles opérations, de type lotissement ont vu le jour sans forcément prendre en compte ce contexte architectural et en proposant un aménagement classique de lotissement néo-breton ou plus moderne selon les époques de construction (maison individuelle au centre de la parcelle, enduit ...).

d. Environnement proche

Implanté sur les hauteurs, le bourg de Calanhel présente un fort potentiel environnemental, avec des vues dégagées, notamment vers le sud et l'est.

À noter que les entrées de bourg sont extrêmement boisées et bocagères.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un aménagement d'ensemble récent.

f. Usages et équipements

L'animation du bourg est assurée par les services et équipements (mairie, école primaire ...) fortement présents et concentrés en son sein.

g. Spécificités

- Les points de vue sur les grands paysages sont nombreux.

7. Callac

a. Localisation

La commune de Callac est située le long de la RD787, au sud-ouest de Guingamp (28km) et au nord-est de Carhaix-Plouguer (20km). Cette liaison, Carhaix-Guingamp, est également assurée par une ligne ferroviaire empruntant la gare de Callac et la halte « Les Mais » située plus au nord sur la commune.



Carte 7 : Carte ancienne de Callac - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

L'organisation spécifique du cœur de ville de Callac est étroitement liée à son héritage et à l'ancienne forteresse de la ville qui ne permettait qu'une seule et unique entrée dans son mur d'enceinte (la rue des Portes).

La forme ovoïdale de la Place du 9 avril 1944, vestige de l'ancien château, et des rues avoisinantes (rue des Portes, rue du Cleumeur ...), vestiges des anciens faubourgs, témoignent de ce passé féodal riche.

La commune a, par la suite, connu un développement mesuré. Si au début de XIX^{ème} siècle la commune s'est essentiellement étendue vers l'ouest, elle connaît depuis lors une urbanisation plus orientée vers le sud et la commune de Plusquellec.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La place du 9 avril 1944 constitue le noyau central et historique de la commune, comme en témoigne les augustes gabarits qui la composent (R+2+C), ainsi que ces rez-de-chaussée commerciaux prononcés.

Cette urbanisation traditionnelle (façades en pierres apparentes) laisse place à une urbanisation moins rigoureuse, mais tout aussi ancienne, au niveau des rues annexes et notamment la rue de la Porte. Ces constructions, typiques des faubourgs, sont alors plus modestes (R+1) et prennent plus de liberté au niveau des gabarits et de l'alignement. À noter que la densité y est également très importante.

Les secteurs urbanisés plus récemment sont quant à eux moins lâches et plus communs. Le modèle de la maison pavillonnaire est alors allègrement reproduit avec une adaptation légère de la topographie du site.

À noter également que certaines grandes demeures notables parsèment le centre-ville de Callac.

d. Environnement proche

Callac s'est développé sur les rives de l'Hyères et notamment à l'embouchure de cet affluent de l'Aulne et du cours d'eau Le Guervilly. La topographie de la commune est alors très marquée et inclinée vers l'est.

Ce nivellement permet de découvrir un panorama sur la vallée de L'Hyères à l'est, notamment depuis la rue des Portes et la rue de la Gare, mais aussi un point de vue remarquable sur les ruines de Botmel depuis le nord de la commune.

e. Aménagement urbain

Au-delà des adaptations urbaines liées au développement et à l'extension de la commune, le centre de Callac n'a pas fait l'objet d'un réaménagement d'ensemble d'envergure récent. Les espaces publics laissent alors une part considérable à l'usage de la voiture (stationnement).

f. Usages et équipements

Le pôle de Callac est caractérisé par les services et équipements quotidiens qu'il offre à ses habitants, mais aussi par les services plus spécifiques qui sont implantés en son sein. L'EHPAD de La Verte Vallée, la Maison d'Accueil Spécialisée – Le Village Vert, le cinéma et ses collègues font partis de ces équipements au rayonnement supra-communal.

g. Spécificités

- Une organisation féodale historique ;
- Un développement au début du XIX^{ème} siècle à l'est ;
- Une urbanisation contemporaine plus au sud ;
- Un panorama sur la vallée de L'Hyères notable.

8. Carnoët

a. Localisation

La commune de Carnoët est située entre Callac (10km) au nord et Carhaix-Plouguer (13km) au sud. Le bourg de Carnoët est situé à l'ouest de la RD787 qui relie ces deux pôles.

Deux haltes ferroviaires, le Pénity et la Gare de Carnoët-Locarn desservent la commune.

À noter que la RD97 à l'ouest et la RD154 permettent de rejoindre la forêt de Huelgoat (21km). La commune de Carnoët est à la limite entre le département des Côtes-d'Armor et le Finistère.



Carte 8 : Carte ancienne de Carnoët - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Construit sur les hauteurs de la vallée de l'Aulne, le bourg de Carnoët s'insère dans un paysage marqué (cours d'eau, boisement ...).

Le bourg se positionne au croisement de routes historiques et s'est développé de façon concentrique autour de l'Église Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

Un développement résidentiel s'est étendu vers l'est (rue de la Poste, rue de Penety et route de Loch Masson) et un développement économique et agricole sur la partie ouest, notamment avec l'installation de l'entreprise Vitalac (initialement Argoat Aliment) au nord-ouest.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Composé de nombreuses rues étriquées, le bourg de Carnoët a préservé quelques linéaires anciens, notamment la rue principale (densité des constructions, R+1+C, maisons en pierres, alignement à la voie ...).

Dans les rues secondaires, la vétusté des bâtiments a entraîné de multiples rénovations ne s'intégrant pas systématiquement avec l'environnement ancien, notamment dans le choix des matériaux.

Quelques maisons dites pavillonnaires se sont implantées le long des entrées de ville à proximité des voies principales avec une liberté architecturale marquée (toit tuile rouge à quatre pans, chien-assis, R+3+C ...).

d. Environnement proche

Par sa hauteur, le bourg s'insère dans un paysage agricole marqué de nombreux points de vue dégagés.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un aménagement d'ensemble récent. Quelques éléments architecturaux forts sur la place de la Mairie ne sont pas mis en avant (mairie, abords de l'église ...).

f. Usages et équipements

Le niveau d'équipement de la commune est suffisant, on note le maintien de l'ensemble des commerces de proximité.

Outre la présence de l'entreprise Vitalac, la commune de Carnoët rayonne au niveau régional, national et international par l'installation de la Vallée des Saints en 2009 sur la butte Saint-Gildas à l'ouest du bourg. La présence d'un tel site nécessite des aménagements spécifiques du bourg et des voies d'accès notamment.

g. Spécificités

- Présence de la Vallée des Saints à l'ouest ;
- Installation de l'usine Vitalac au nord du bourg ;
- Présence de sièges agricoles ou de bâtiments agricoles à proximité du bourg ;
- Présence d'un linéaire bocager important ;
- Édifices religieux (bâti, jardins, murets ...) structurants ;
- Les points de vue sur les grands paysages sont nombreux.

9. Coadout

a. Localisation

La commune de Coadout est située entre Guingamp (8km) au nord et Bourbriac (5km) au sud. La commune est également située à proximité de la RD787 à l'ouest via la RD63 qui traverse le bourg d'ouest en est.



Carte 9 : Carte ancienne de Coadout - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

À la confluence du ruisseau du Bois de la Roche et de deux affluents, le bourg de Coadout est entouré d'un réseau hydrographique développé.

Historiquement implanté à l'ouest de la rue du Pont Yvon, le bourg s'est étendu au milieu des années 80 vers le croisement de cet axe et de la RD63, mais aussi le long de la rue de Tredran.

Ce développement du tissu résidentiel s'est majoritairement effectué en direction de Guingamp (nord).

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

L'extension de la commune s'est effectuée majoritairement par des opérations d'ensemble sous forme de lotissements. Symbole d'une époque architecturale et d'une offre spécifique de logements, la forme pavillonnaire (implantation au centre de la parcelle, forme simple, R+C, toiture à deux pans en ardoises, enduit blanc cassé ...) est dominante sur le territoire.

Concernant le noyau historique de la commune, le tissu urbain est distendu avec des constructions s'implantant sur des parcelles de taille importante, ne privilégiant pas la mitoyenneté. Cette implantation est caractéristique des villages historiquement plus agricoles.

d. Environnement proche

Du fait de la proximité des ruisseaux et affluents, la commune de Coadout s'insère dans un paysage boisé et bocager dense, notamment dans sa partie ouest.

En lien avec le contexte vallonné, quelques sentiers de randonnée traversent, ou partent, du centre-bourg.

e. Aménagement urbain

L'apaisement (distinction des différentes voies, réduction de la vitesse ...) de la RD63 a constitué l'axe majeur des derniers aménagements urbains sur la commune.

f. Usages et équipements

La commune est dotée d'un niveau d'équipements et de services de proximité élevé (école primaire, gymnase ...). Par la proximité de Bourbriac et de Guingamp, ces équipements rayonnent essentiellement à l'échelle communale.

g. Spécificités

- Présence de sièges agricoles ou de bâtiments agricoles à proximité du bourg ;
- Forte présence de boisements remarquables ;
- Présence d'un linéaire bocager important.

10. Duault

a. Localisation

La commune de Duault est située entre Callac (6km) au nord et Carhaix-Plouguer (15km) au sud, sur la RD11 qui relie au nord Callac par la RD787 et au sud Rostrenen (22km). À noter que, la RD97 à l'ouest permet de rejoindre la gare ferroviaire du Pénity située sur l'axe Carhaix-Plouguer-Guingamp.



Carte 10 : Carte ancienne de Duault - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Le bourg n'est pas directement impacté par un élément naturel majeur, mais celui-ci est situé sur un plateau surplombant au sud le ruisseau de l'étang de Follézou, affluent de l'Hyères, et la forêt de Duault au sud-est, célèbre pour les Gorges du Corong.

Le bourg s'est développé le long des axes de communication anciens, et autour de l'Église Saint-Maudez et son ensemble paroissial situés sur le point haut du bourg.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le centre a gardé un caractère traditionnel avec une majorité de constructions anciennes (en pierres, toiture ardoise à deux pans, R+1+C, alignement à la rue ...) ayant parfois fait l'objet de modernisations discrètes.

Les constructions les plus récentes, souvent implantées dans le prolongement du bâti ancien, présentent des gabarits et des styles architecturaux très diversifiés.

d. Environnement proche

Le bourg s'insère dans un paysage agricole marqué et caractérisé par un maillage bocager encore présent.

L'altitude du plateau et le boisement d'intérêt présent à proximité immédiate du bourg offrent des points de vue remarquables sur la vallée.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un aménagement d'ensemble récent. Certains éléments, tels que l'arrêt de bus du centre-bourg, masquent les perspectives paysagères.

f. Usages et équipements

Les quelques équipements, services et le dernier commerce (mairie, salle des fêtes, bar-tabac ...) sont essentiellement implantés le long de la route de Saint-Servais.

À noter que la salle des fêtes perpétue le rôle de polarité de la commune vis-à-vis des communes limitrophes.

g. Spécificités

- Présence de sièges agricoles ou de bâtiments agricoles à proximité du bourg ;
- Présence d'un linéaire bocager important ;
- Édifices religieux (bâti, jardins, murets ...) structurants ;
- Les points de vue sur les grands paysages sont nombreux.

11. Grâces

a. Localisation

La commune de Grâces jouxte, au sud-ouest, la commune de Guingamp (5km). La RN12 traverse en partie nord la commune.



Carte 11 : Carte ancienne de Grâces - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Ancienne paroisse de Plouisy, la commune de Grâces a toujours été divisée en deux zones urbaines distinctes : le bourg, autour de l'Église Notre-Dame, et historiquement la partie plus rurale du quartier Saint-Michel, au nord.

Initialement commune rurale, l'aménagement de la RN 12, au début des années 1970, annonce l'avènement de l'urbanisation de Grâces.

Le développement des constructions s'est fait en deux temps. Tout d'abord, une urbanisation liée aux nouveaux équipements à proximité de Guingamp (Quartier Saint-Michel). Ensuite, une urbanisation plus résidentielle partie du bourg s'est majoritairement développée vers la route de Gurunhuel.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Si la commune de Grâces joue un rôle de pôle urbain lié à l'extension de Guingamp, son centre-bourg présente néanmoins les caractéristiques d'un bourg rural traditionnel. En

effet, l'hypercentre entre l'église et la place André Bardoux est composé de maisons de ville traditionnelles aux gabarits modestes (R+C, R+1+C) et peu compacts.

Suite à l'urbanisation récente, le centre-bourg s'est alors étendu vers le sud par le biais d'opérations d'ensembles (lotissements) et le fleurissement du modèle pavillonnaire. À noter que cette extension a permis de reconnecter certains corps de ferme au bourg.

Quant à la partie située au nord de la RN12, les opérations d'ensemble ont également façonné le paysage urbain, à l'exception de quelques poches de bâtis plus primitifs telles que la rue Saint-Jean ou la rue de Pen an Croissant.

d. Environnement proche

Implantée sur un plateau présentant une légère déclivité vers l'est et le Trieux, la commune de Grâces propose un paysage très rural au sud de la RN12 et un paysage plus urbain ; ou périurbain, au nord. Concernant la partie sud, il s'agit essentiellement d'un paysage rural attaché à l'élevage et qui a fait l'objet d'un remembrement considérable.

e. Aménagement urbain

En constante évolution, la commune de Grâces a entièrement repensé l'aménagement urbain de son centre-bourg, notamment suite à l'implantation de l'espace multiculturel.

f. Usages et équipements

Associée au développement urbain des années 1970-1980, la commune de Grâces s'est dotée de grands équipements, notamment en partie nord. Le Centre ADAPEI, le Collège Albert Camus, la zone d'activité économique et la zone commerciale confirment cette analyse.

Ces dernières années, la commune se recentre sur son centre-bourg et l'équipe en conséquence. Ainsi, la commune a aménagé un nouvel espace multiculturel et mis en place une nouvelle école primaire.

g. Spécificités

- Un centre-bourg typique des bourgs ruraux ;
- Deux zones urbanisées historiques ;
- Une urbanisation liée à la présence de la RN12 ;
- Un développement et réaménagement plus récent du centre-bourg ;
- Un paysage agricole remembré.

12. Guingamp

a. Localisation

La commune de Guingamp est située entre Morlaix (56km) à l'ouest et Saint-Brieuc (35km) à l'est. La commune de Lannion (35km), située au nord-ouest est également à proximité. Guingamp dispose de nombreux axes de communication majeurs. Concernant le transport ferroviaire, la gare de Guingamp constitue un arrêt de la Ligne à Grande Vitesse et permet de desservir le reste du territoire de l'agglomération.



Carte 12 : Carte ancienne de Guingamp - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

La ville de Guingamp est structurée autour de son centre historique, la ville *intra-muros*, datant du XII^{ème} siècle, de plus de 7,5ha.

Le territoire étant pour le moins exigu (3,4 km²), Guingamp est pratiquement urbanisée dans sa totalité. Les anciens faubourgs, tels que la rue Saint-Nicolas, la rue Saint-Michel et la rue de la Trinité, mais aussi des espaces urbains plus contemporains complètent l'enveloppe urbaine de la commune.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Depuis le 12 novembre 2019, la ville de Guingamp est soumise, sur une grande partie de son territoire, à une AVAP, valant SPR. Cette étude, annexée au PLUi, présente de manière précise les caractéristiques architecturales (ville intra-muros, quartiers de faubourgs, quartiers anciens, urbanisation contemporaine).

Cependant, certains quartiers (Gourlan, Roudourou, Saint-Ilut/Saint-Léonard, Crec'h an Loc'h, Sainte-Croix, La Chesnaye ...), n'ont pas été pris en compte dans cette étude. Il s'agit essentiellement de quartiers résidentiels répondant aux critères architecturaux standards des opérations d'ensemble récentes.

d. Environnement proche

Encaissée dans la vallée du Trieux, Guingamp ne bénéficie pas de vues d'ensemble sur les éléments naturels proches. En ce sens la protection des paysages urbains, des éléments architecturaux remarquables et des points de vue sur le cours d'eau paraissent essentiels.

e. Aménagement urbain

Si la commune de Guingamp a entrepris de nombreux projets de réaménagement urbain pour faire face à l'évolution de la commune et de ses environs, de nombreux projets structurants sont en cours de réflexion afin de perpétuer le renouvellement urbain. La volonté de redonner une place de choix au Trieux est à noter.

f. Usages et équipements

Place actuelle et historique forte, la ville de Guingamp offre l'essentiel des services et équipements nécessaires à sa population et aux populations des communes voisines. Seule la contrainte spatiale ne permet pas à la commune de proposer l'intégralité des services nécessaires en son sein. Ces équipements trouvent alors leur place sur les communes périphériques. L'Hôpital de Guingamp, situé à Pabu, en est l'exemple type.

g. Spécificités

- Ville historique ;
- Qualités architecturales remarquables ;
- Volonté d'une mise en avant du Trieux.

13. Gurunhuel

a. Localisation

La commune de Gurunhuel est située au croisement de la RD20, reliant Guingamp (16km) au nord-est, par la RN12 et Bourbriac (10km), de la RD31 reliant Callac (19km) au sud par la RD787 et Louargat (7km) au nord et la RD22 reliant Belle-Isle-en-Terre (9km).

La halte ferroviaire de Moustéru, de la ligne Callac-Guingamp, permet de desservir la commune, une halte située toutefois à plus de 4km du bourg.



Carte 13 : Carte ancienne de Gurunhuel - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Le bourg situé à l'est de la forêt domaniale de Coat an Hay et au sud du Léguer présente peu de dénivelé topographique.

Construite autour de l'Église Notre-Dame et de son cimetière, l'enveloppe urbaine du bourg s'est peu étendue ces dernières années.

Les constructions les plus récentes se sont principalement localisées le long de la RD54 et de la RD20, sur la partie nord du bourg.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

L'implantation des constructions s'apparente plus à une structuration en « hameau traditionnel », c'est-à-dire concentrée autour d'un ou deux volumes principaux (en pierres, R+C, comportant un espace privatif, ou non, entre la voie publique et le bâti, sans alignement ou parallélisme avec la voie actuelle ...) et non autour d'une place ou d'un espace public fort.

Quant aux dernières constructions, les « principes d'implantation » ont été poursuivis avec une simple modification des matériaux utilisés. À noter que les dernières constructions ont tout de même vocation à revenir vers un modèle de tissu urbain plus standardisé (parallélisme par rapport à la voie, hauteur de faitage uniformisé ...).

d. Environnement proche

Le bourg s'insère dans un paysage champêtre avec des haies bocagères nombreuses, des chemins creux, des boisements épars et quelques percées visuelles sur les prairies à proximité du bourg.

e. Aménagement urbain

Un aménagement des équipements a été réalisé avec notamment la réalisation du boulodrome au pied de l'église et de la salle polyvalente au sud.

f. Usages et équipements

Les places de stationnement à proximité de l'église permettent de desservir l'ensemble des équipements de la commune qui sont concentrés autour de l'église.

g. Spécificités

- Présence d'un linéaire bocager important ;
- Spécificité de l'implantation des constructions ;
- Édifices religieux (bâti, jardins, murets ...) structurants.

14. Kerfot

a. Localisation

La commune de Kerfot est située le long de la RD7 qui relie Paimpol (6km) au nord et Lanvollon (13km) au sud en direction de Guingamp – Saint-Brieuc. La RD7 permet également de rejoindre la RD21 en direction de Pontrieux (14km) à l'ouest et Saint-Quay-Portrieux (22km) à l'est.



Carte 14 : Carte ancienne de Kerfot - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Située au sud-est de la forêt de Beauport, Kerfot est une commune qui a pu considérablement se développer avec la mise en place de l'axe Lanvollon – Paimpol au milieu des années 70.

Ce déploiement résidentiel s'est essentiellement développé au sud de l'Église de Notre-Dame de Kerfot vers la voie départementale.

À noter que le village de Saint-Yves, situé juste au nord, a connu le même développement. Les deux villages situés à plus de 600m ne forment pratiquement qu'une seule unité aujourd'hui, seul un boisement constitue une coupure entre les deux entités.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

L'urbanisation de la commune est alors caractéristique des communes ayant connu un développement récent. La forme pavillonnaire est prédominante, soit de manière

individuelle le long de l'axe rue de Sainte-Yves - Grande rue, soit relative à un lotissement ou une opération d'ensemble sur les axes secondaires.

Cependant, les constructions dites « non anciennes » (après 1970) ont plus ou moins préservé les codes des maisons traditionnelles localisées à proximité immédiate de l'église et plus rarement à proximité de la chapelle. Cette prise en compte de la forme traditionnelle s'atténue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre historique.

Ainsi, les gabarits des nouvelles constructions s'intègrent parfaitement avec le bâti ancien et le choix des matériaux s'intègre également dans cet environnement naturel (pierre, végétation ...).

d. Environnement proche

Au sein du bourg, les quelques vestiges arborés de la forêt de Plouézec laissent présager la proximité d'un massif forestier. Cependant, les rares percées visuelles ne permettent pas de comprendre, d'un regard, le milieu naturel dans lequel s'insère le bourg de Kerfot.

e. Aménagement urbain

L'aménagement des espaces publics permet de distinguer les différents usages et voies de circulation. Il permet également de dégager des points de vue aux abords des bâtiments patrimoniaux (église, chapelle ...).

f. Usages et équipements

Peu d'équipements sont présents sur la commune de Kerfot, du fait de la proximité avec la commune de Paimpol. Quelques commerces existants sont à maintenir pour préserver le service de proximité.

g. Spécificités

- Développement massif récent ;
- Prise en compte des caractéristiques architecturales ;
- Utilisation de matériaux naturels (pierres, végétalisation ...) ;
- Édifices religieux (bâti, jardins, murets ...) structurants.

15. Kerien

a. Localisation

La commune de Kerien est située le long de la RD8 reliant Bourbriac (10km) au nord et Rostrenen (23km) au sud par Plounévez-Quintin. Il est également possible de relier Corlay (17km) au sud-est et Callac (19km) à l'ouest par la RD28.



Carte 15 : Carte ancienne de Kerien - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Le bourg de Kerien surplombe, par le nord, le ruisseau du Moulin de Lestolet qui va se jeter dans le Blavet situé plus à l'ouest de la commune.

Le développement de la commune est atypique, avec un noyau historique et religieux à l'ouest et un développement résidentiel et surtout économique le long de la RD8.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg présente une urbanisation hétérogène en termes de formes urbaines, d'époques et de fonctions. Ainsi, des maisons traditionnelles (en pierres, R+1+C, toiture ardoise à deux pans ...), des locaux artisanaux ou granges anciennes (R+C, grandes ouvertures ...), des maisons néo-bretonnes, maisons récentes et entrepôts se mélangent autour des grands espaces publics.

Ces espaces sont d'ailleurs des marqueurs de lieux d'échange importants notamment dans le domaine équin.

d. Environnement proche

Le bourg est marqué par un paysage boisé important, lié aux nombreux cours d'eau et zones humides présents sur le secteur.

L'histoire agricole de la commune se fait également ressentir avec les nombreux corps de fermes et pâturages bordant les limites de l'urbanisation.

e. Aménagement urbain

Si la commune possède de nombreux espaces publics liés à son histoire, elle n'a pas fait l'objet d'un réaménagement d'ensemble récent.

Dans le cas d'un réaménagement du centre-bourg, la prise en compte de la tenue annuelle d'évènements locaux est inévitable.

f. Usages et équipements

Les services (mairie) et équipements (salle des fêtes ...) sont concentrés autour de l'église et jouent un rôle de connexion entre le site religieux et la départementale. Le commerce est quant à lui situé au carrefour de la RD8 et RD69.

g. Spécificités

- Les points de vue sur les grands paysages sont nombreux ;
- Présence de boisements importants aux abords du bourg ;
- Présence importante de zones humides.

17. Kerpert

a. Localisation

La commune de Kerpert est située à l'extrême sud-est de l'agglomération. À proximité de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem (8km) au sud, Kerpert se trouve à 15km au sud de Bourbriac via la RD5.



Carte 17 : Carte ancienne de Kerpert - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Localisé dans le centre-Bretagne, le bourg de Kerpert est implanté au sud du Trieux et plus précisément de sa source.

Concentrée autour de son noyau historique, symbolisé par l'Église Saint-Pierre et de son cimetière, la commune s'est essentiellement développée en élargissant ce « cercle » urbanisé. Les nouvelles constructions se trouvent majoritairement au nord et à l'ouest.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Les murets en pierres qui encerclent l'église et la mairie constituent un élément architectural fort. L'ensemble des maisons traditionnelles, tournées vers ces édifices (église notamment) reprend parfaitement l'aspect minéral.

Un style architectural qui se dilue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre historique. Les nouvelles constructions, en lotissement, s'inspirant davantage des codes architecturaux de leur époque de construction (volume simple, 2 travées, velux, enduit clair ...).

À noter que le style néo-breton est très peu présent sur la commune.

d. Environnement proche

Inscrits dans un réseau hydrographique développé, de nombreux boisements constituent le paysage proche et lointain du bourg.

e. Aménagement urbain

Du fait de l'étroitesse des rues historiques, un aménagement urbain des espaces publics est délicat. Cependant, la commune a réussi à faciliter la lecture des différentes voies (route, aires de stationnement, trottoir ...) et à intégrer ces aménagements dans son environnement.

f. Usages et équipements

La localisation de la commune ne facilite pas la mise en place d'équipements ou de services structurants. Néanmoins, les services de proximité et d'usage quotidien sont bien présents (mairie, commerce, équipements sportifs, garage automobile ...).

g. Spécificités

- Un noyau historique fort ;
- Édifices religieux (bâti, jardins, murets ...) structurants ;
- Un développement maîtrisé et concentrique.
- L'ensemble du bourg est concerné par le périmètre de protection de 500 m autour de l'église.

18. La Chapelle-Neuve

a. Localisation

La commune de La Chapelle-Neuve est située entre Callac (7km) au sud et Belle-Isle-en-Terre (11km) au nord. L'accès est essentiellement concentré sur la RD125 qui traverse le bourg et rejoint Callac au sud et la RD54 qui rejoint Plougonver (4km) au nord-est.



Carte 18 : Carte ancienne de La Chapelle-Neuve - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Localisé sur le versant ouest de l'Hyères, à proximité de quelques sources du Guic, le centre-bourg est construit en parallèle des courbes topographiques.

Le bourg s'est alors développé autour d'un linéaire fort « Hent an Iliz » avec l'Église Notre-Dame-de-la-Pitié à son extrémité nord.

Ce développement s'est majoritairement construit aux abords de la RD54 et de manière distendue, les nouvelles constructions renforçant les hameaux traditionnels.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

L'implantation et le gabarit dense et parfaitement aligné, ainsi que la finesse des proportions, laissent deviner le passé économique de la rue centrale. Une implantation sous forme de « T » est développée, avec l'église à son extrémité et la mairie jouant le rôle de « carrefour ».

L'architecture a cependant évolué au cours des dernières années afin de restaurer les bâtiments vétustes, laissant ainsi une combinaison de matériaux cohérente, un bâtiment sur deux étant en pierres apparentes, les autres étant enduits.

Cette originalité et cette densité forte se perd naturellement plus l'on s'éloigne du centre historique.

À noter qu'aucune opération de lotissement n'a vu le jour sur ce territoire, bannissant ainsi les formes cubiques caractéristiques.

d. Environnement proche

Du fait de la topographie descendante vers l'est, les points de vue lointains sont essentiellement orientés ouest-est. Situés sur les hauteurs, les abords de l'église offrent un panorama remarquable.

e. Aménagement urbain

L'aménagement originel étant bien marqué et structuré, peu d'aménagements récents ont été effectués sur la commune. Seule une sécurisation de la RD54, et notamment des entrées de ville, a été réalisée.

f. Usages et équipements

La commune possède de nombreux services de proximité, notamment commerciaux. La salle polyvalente, à proximité de l'église, joue également un rôle social majeur pour La Chapelle-Neuve et les communes avoisinantes.

g. Spécificités

- Un linéaire fort et en mutation ;
- Une structuration urbaine marquée ;
- Un panorama remarquable aux abords de l'église ;
- Une salle polyvalente au rayonnement supra-communal.

19. Landebaëron

a. Localisation

La commune de Landebaëron est située à équidistance de Guingamp (11km) au sud-est, de Bégard (10km) à l'ouest et de Pontrieux (10km) au nord. À noter que la RD8 forme la limite communale à l'est.

Les haltes ferroviaires de Trégonneau-Squiffiec et de Brélidy-Plouëc-du-Trieux complètent la bonne desserte viaire de la commune.



Carte 19 : Carte ancienne de Landebaëron - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Localisé à la confluence du ruisseau du Poirier et de Grand Bois, le centre-bourg est implanté sur le versant est de ce premier.

Structurée autour de l'Église Saint-Maudez et des voies principales (Hent ker Gollet, rue des Fontaines ...), l'urbanisation s'est peu étendue ces dernières années, un contrôle de l'urbanisation qui n'a pas paralysé les mutations et évolutions du bâti.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La commune n'est régie par aucune structuration ou implantation structurante. Cependant, si les formes urbaines sont hétéroclites, les matériaux s'inspirent des méthodes anciennes et notamment des murets structurants. L'utilisation de matériaux plus contemporains a été réalisée avec parcimonie de manière à s'intégrer avec le tissu ancien.

d. Environnement proche

Le remembrement des parcelles agricoles a impacté directement le paysage à proximité immédiate du bourg, une disparition du bocage qui a permis de dégager des perspectives lointaines sur les boisements alentour.

e. Aménagement urbain

En raison de l'étroitesse des rues historiques, la commune n'a pas fait l'objet d'un réaménagement d'envergure, préservant ainsi le sentiment d'intimité qui règne au pied de l'église.

Cependant, l'espace public prévoit de nombreuses « respirations » dans ce tissu dense, laissant ainsi des vues dégagées sur l'église et son cimetière.

f. Usages et équipements

La commune ne compte aucun équipement majeur.

g. Spécificités

- Un bourg historique préservé ;
- Des éléments structurants (murets, église ...) ;
- Présence de logements vacants en diffus dans le tissu agricole.

21. Lanloup

a. Localisation

La commune de Lanloup est située entre Paimpol (15km) au nord, et Saint-Quay-Portrieux (14km) au sud. La commune est traversée par la RD786 qui relie Saint-Brieuc (37km) et l'Arcouest à Ploubazlanec (16km).



Carte 21 : Carte ancienne de Lanloup - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Situé sur la rive droite du ruisseau de Kergollo, le centre-bourg de Lanloup suit une inclinaison nord-ouest. La topographie impacte directement le développement de la commune et du centre-bourg. Organisé autour de l'Église Saint-Loup, le noyau historique présente une densité de construction élevée.

Le centre-bourg s'est développé ces dernières années avec l'attractivité, notamment en termes de résidences secondaires, des communes « rétro littorales » (proximité de Paimpol,

prix du foncier, charme des anciens centres-bourgs ...). Ce développement s'est alors effectué le long de la RD54 en direction de la RD786 et vers l'est, rue de Saint-Roch.

À noter que de nombreux hameaux isolés se sont développés avec des projets de lotissements récents.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Présentant les caractéristiques des constructions traditionnelles en cœur de bourg (R+1+C, pierres, toiture ardoises ...), certains rez-de-chaussée témoignent, avec ces arcs, de l'ancienne activité économique.

Les nouvelles constructions du centre-bourg proposent majoritairement de petits volumes, avec un espace privatif modéré et facile d'entretien et composé à partir de matériaux innovants.

d. Environnement proche

La topographie est un élément fort de la commune et ne permet d'avoir, dans le centre-bourg, que quelques percées visuelles depuis la rue de Saint-Roch et la route de la Mer. Le paysage laisse apercevoir les boisements et vallées caractéristiques des rives de cours d'eau.

e. Aménagement urbain

Les espaces privés/publics étant délimités par des murs en pierres anciens et la largeur des voies ne permettant pas de réaliser de nombreuses opérations, la commune de Lanloup n'a pas fait l'objet d'un programme d'aménagement urbain d'envergure.

f. Usages et équipements

Quelques commerces sont implantés à Lanloup, généralement au rayonnement communal. Le château de Lanloup, à proximité immédiate du bourg, constitue un fort potentiel touristique et culturel.

g. Spécificités

- Densité importante ;
- Des éléments structurants (murets, église ...) ;
- Quelques points de vue remarquables ;
- Élément historique proche.

22. Loc-Envel

a. Localisation

La commune de Loc-Envel est située au sud de Belle-Isle-en-Terre (4km). La RD33b (route de Loc-Envel) permet de relier la RN12 par le nord-est. Il est également possible de relier la RN12 par le nord-ouest et la commune de Plounévez-Moëdec (6km).



Carte 22 : Carte ancienne de Loc-Envel -État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Implanté à l'ouest de la forêt de Coat an Noz, le bourg de Loc-Envel domine la vallée du Guic au nord.

La topographie vallonnée façonnant le bourg, les habitations suivent les courbes de niveau et les axes créés.

Originalité bretonne, l'Église de Saint-Envel ne constitue pas le point central de la commune et est située plus à l'est sur un point haut.

Le bourg s'est essentiellement développé dans sa partie sud (rue de la Mairie, chemin de Ty Bellec) au cours des dernières années.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le paysage prononcé a entraîné une densité importante des maisons d'habitation le long de la rue de l'Église et de la rue de la Mairie, avec peu d'espace privatif pour les maisons du centre-bourg. Cette densité se dilue au fur et à mesure de l'aplanissement du paysage.

La préservation du bâti traditionnel créer un caractère minéral (pierre et ardoise) dominant.

d. Environnement proche

L'environnement constitue une véritable plus-value pour la commune qui possède de nombreux points de vue sur la vallée du Guic et sur l'église édifée en retrait du bourg. Les panoramas sont essentiellement orientés nord.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un aménagement urbain d'envergure. Cependant, les nombreux départs de sentiers de randonnée ont amené la commune à aménager des espaces à cet effet (parking notamment). Le belvédère surplombant la vallée du Guic permet également aux visiteurs d'apprécier le paysage.

f. Usages et équipements

Les aménagements touristiques mentionnés ci-dessus sont les principaux équipements de la commune, qui propose toutefois les services minimums à ses habitants (mairie, salle des fêtes ...).

g. Spécificités

- Caractère architectural remarquable ;
- Panoramas importants.

23. Lohuec

a. Localisation

La commune de Lohuec est située à la frontière avec le Finistère. La commune est comprise entre Callac (10km) au sud, Belle-Isle-en-Terre (20km) au nord-est et Morlaix (36km) au nord-ouest.



Carte 23 : Carte ancienne de Lohuec - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Situé à l'est du Parc Naturel Régional d'Armorique, le centre-bourg est implanté à la source de l'Aulne.

Le bourg a connu peu d'extensions de son urbanisation depuis les dernières années. La structuration en étoile avec en son centre l'Église Saint-Judoce est toujours bien marquée.

À noter que les habitations se sont développées sur la partie est et nord-est.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

L'ensemble du centre-bourg présente des caractéristiques morphologiques (alignement à la voie, densité forte ...) et architecturales (maisons traditionnelles, mitoyenneté ...) similaires.

Cependant quelques bâtiments ont fait l'objet d'une réhabilitation et d'une modernisation partielle ou dans son ensemble. À noter que quelques constructions de style néo-breton ou plus contemporaines ont vu le jour, mais sans impacter directement l'architecture traditionnelle dominante.

d. Environnement proche

Malgré les boisements importants, de nombreux panoramas sont perceptibles sur la vallée de l'Aulne située en contre-bas, à l'est et au sud, du centre-bourg.

Quelques points de vue remarquables sont à noter sur le clocher de l'église depuis la RD42.

e. Aménagement urbain

Si l'espace public occupe une place importante dans la commune, celui-ci n'a pas fait l'objet d'un aménagement d'importance récent.

f. Usages et équipements

La commune offre un niveau satisfaisant de services et d'équipements et de proximité (mairie, commerces ...).

g. Spécificités

- Élément paysager fort ;
- Des bâtiments en mutation.

24. Louargat

a. Localisation

La commune de Louargat est située le long de la RN12, ancienne route de Paris, à l'ouest de Guingamp (17km) et à l'est de Morlaix (41km). La commune de Lannion (25km), au nord, est également accessible par la RD15 et la RD767.



Carte 24 : Carte ancienne de Louargat - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Le bourg s'est développé autour de l'ancienne route de Paris. Une formation qui s'est étirée depuis la création de la RN12 dans les années 1970. Ainsi, le bourg s'est étoffé par le sud et l'est jusqu'au hameau de Gollot Braz.

À noter que la commune de Louargat possède de nombreux villages urbanisés (Le Manaty, Bel-Air, Saint-Éloi et le quartier de la Gare) en dehors du bourg.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg de Louargat est structuré autour de deux entités. La première, le centre ancien, s'étend de la rue de Porz Marzin, au nord, à l'Avenue du Prunus (ancienne route de Paris), au sud, la rue du Monument, à l'ouest et l'Allée du Fao, à l'est. Cette entité morphologique est caractérisée par des maisons de ville anciennes modestes (R+1+C), qui ornent la place de l'Église Notre-Dame-des-neiges et bordent l'ancienne route de Paris. De style traditionnel (pierres apparentes, toiture ardoise), l'alignement du bâti renforce la forme rectangulaire de la place et la linéarité de l'axe. À noter que les rez-de-chaussée sont très peu marqués, ce qui ne laisse pas présager une activité économique ancienne. Seuls

quelques hangars, au sein de ce centre ancien, laissent entrevoir le passé économique de la commune.

La seconde partie du bourg laisse place au style néo-breton et une implantation du bâti au centre de la parcelle. Une distanciation des constructions entre elles et l'apparition des murets de séparation en sont caractéristique.

d. Environnement proche

Dominé à l'est par le Menez Bré, le bourg de Louargat s'inscrit dans une topographie peu accidentée. Le haut plateau s'incline légèrement vers l'ouest en direction du Jaudy. Un paysage agricole marqué, lié à la polyculture, constitue l'environnement proche du centre-bourg.

e. Aménagement urbain

La sécurisation et la séparation des différentes voies (piétonnes, véhicules motorisés ...) ont été les enjeux principaux des derniers aménagements urbains de la commune. L'agencement des grands espaces publics n'a quant à lui pas fait l'objet d'un programme d'ensemble.

f. Usages et équipements

Louargat constitue, conjointement avec la commune de Belle-Isle-en-Terre, un relais pour les communes avoisinantes en termes de services et d'équipements plus spécifiques. En ce sens, la maison de santé Ti ar Yec'hed et l'EHPAD Ti Ma Zud prennent tout leur sens.

g. Spécificités

- Un centre ancien modeste ;
- Une extension urbaine laissant place au style néo-breton ;
- Une proximité des axes de communication marquée ;
- Des éléments naturels remarquables.

25. Maël-Pestivien

a. Localisation

La commune de Maël-Pestivien est située entre la commune de Callac (12km) à l'ouest, Saint-Nicolas-du-Pélem (17km) au sud-est et Bourbriac (17km) au nord-est. La commune est traversée par la RD20 du nord au sud et la RD28 d'est en ouest.



Carte 25 : Carte ancienne de Maël-Pestivien - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Situé sur les hauteurs d'un réseau hydrographique riche, le centre-bourg s'est développé de façon très linéaire.

La route de Callac constitue l'axe majeur, renforcé par les constructions aux abords de la route de Saint-Nicodème, la route de Kerien et la route de Lanrivain.

L'Église Saint-Laurent, située au carrefour de ces quatre axes, en est l'édifice phare.

Ces dernières années, le centre-bourg a connu une extension maîtrisée de son centre. Les nouvelles constructions se sont alors plutôt développées sur la route de Callac à l'ouest ou sont venues étoffer les zones déjà construites.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg de Maël-Pestivien est essentiellement formé de volumes importants (R+1+C) tournés vers l'axe de communication (façade alignée à la voie). Une orientation, accompagnée de quelques murs en pierres, renforce la linéarité du bourg.

Si les façades des bâtiments localisés à proximité de l'église ont fait l'objet d'un ravalement plus ou moins récent en enduit de ton clair, les autres bâtiments plus éloignés ont conservé l'aspect des pierres apparentes.

Le gabarit de type « longère » (R+C) est également fortement présent, notamment à l'extrémité du bourg.

d. Environnement proche

Le bourg s'inscrit dans un paysage rural fort marqué par un bocage important et de grandes parcelles cultivées. À noter que les talus présentent une hauteur importante.

e. Aménagement urbain

La commune de Maël-Pestivien a réaménagé l'intégralité de son centre en mettant l'accent sur les usages de chaque voie. Ainsi, l'utilisation de matériaux variés permet de distinguer les places de stationnement, les espaces dédiés aux piétons, etc.

f. Usages et équipements

Le niveau de services et d'équipements de la commune est satisfaisant, avec l'ensemble des services de proximité implantés au centre-bourg (mairie, service postal, école ...).

g. Spécificités

- Une linéarité du bâti forte ;
- Un paysage rural marqué ;
- Un aménagement récent de l'espace public.

26. Magoar

a. Localisation

La commune de Magoar est située entre la commune de Corlay (16km) au sud-est et Callac (21km) à l'ouest via la RD69, et la commune de Bourbriac (9km) au nord via la RD87.



Carte 26 : Carte ancienne de Magoar - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Le bourg est structuré autour d'une place forte, carrefour de l'axe RD87 et RD69, où se situe l'Église Saint-Gildas. Magoar n'a pas connu d'extension d'urbanisation notable ces dernières années.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le centre-bourg est majoritairement composé de corps de ferme contemporains ou anciens. Ces bâtis traditionnels sont composés d'un volume principal (R+1+C) et de volumes annexes (R+C). Les limites séparatives entre l'espace public et les espaces privés sont essentiellement formées par des murs en pierres meulières.

d. Environnement proche

Le bourg, implanté à proximité du ruisseau de Guerguinou, s'inscrit dans un paysage rural fort, marqué par un remembrement agricole important avec une réduction des haies bocagères depuis ces dernières années.

e. Aménagement urbain

La commune de Magoar a fait l'objet d'un réaménagement des voies, notamment en rendant plus lisible le partage de l'espace public entre piéton, voiture et stationnement.

f. Usages et équipements

Peu de services sont directement offerts sur la commune de Magoar. Cependant, si aucun commerce n'est présent sur la commune, la culture agricole fortement présente permet les échanges et les ventes des produits de première nécessité.

g. Spécificités

- Une place centrale forte ;
- Présence de nombreux corps de ferme ;
- Présence de nombreuses exploitations agricoles.

27. Moustéru

a. Localisation

La commune de Moustéru est située sur la RD787 reliant Guingamp (10km) au nord et Callac (20km) au sud. La commune de Bourbriac (8km), au sud-est, est accessible par la RD22. Une halte ferroviaire de la ligne Callac-Guingamp permet d'enrichir l'offre de desserte de la commune.



Carte 27 : Carte ancienne de Moustéru - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Trois temps de construction de la commune sont notables. Dans un premier temps, le noyau historique s'est formé autour de l'Église Notre-Dame. Dans le second temps de développement, l'urbanisation s'est développée autour de l'axe principal, la route du Marronnier (RD787). En ce qui concerne ces dernières années, les constructions se sont accrues sur le nord de la commune.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Ces trois temps de développement de la commune présentent une architecture et une organisation spécifique à chaque époque.

Dans sa forme originelle, les constructions présentent une densité importante au pied de l'église. Majoritairement de gabarit modeste (R+C), les constructions traditionnelles s'intègrent parfaitement avec l'église et dans son mur d'enceinte, avec l'utilisation de matériaux similaires.

L'implantation des constructions le long de l'axe, a conduit à l'agrandissement des bâtiments (R+1+C). Le bâti implanté à l'alignement de la voirie ou en retrait avec un mur d'enceinte en pierres à l'alignement renforce le sentiment de linéarité de l'axe. Si l'époque de construction est plus contemporaine et entraîne l'utilisation de nouveaux matériaux (enduit de ton clair ...), les constructions à proximité de l'église reprennent les codes du bâti ancien.

Ces dernières années, la commune a augmenté son offre de résidences par la création de plusieurs lotissements notamment au nord de la commune. Une offre résidentielle allant du néo-breton aux constructions contemporaines.

d. Environnement proche

La commune est située sur un plateau, au nord du ruisseau du Bois de la Roche et à l'ouest du Bois de Crec'h Can. Le paysage rural, composé de grandes parcelles, est majoritaire.

e. Aménagement urbain

Le ralentissement de la circulation a orienté les derniers travaux d'aménagement du bourg, avec la mise en place de ralentisseurs aux niveaux des entrées de villes. Ce ralentissement permet de diminuer la coupure urbaine entre le nord de la commune et le centre historique.

f. Usages et équipements

Un effort sur l'aménagement des espaces publics à proximité des services a également été réalisé, en témoigne la réhabilitation des bâtiments désaffectés en un commerce de proximité multifonction. Relativement éloignée de Guingamp, la commune offre un nombre de services et d'équipements suffisants pour ses habitants.

g. Spécificités

- Un développement au nord de la commune ;
- Une chronologie de constructions lisible ;
- Des aménagements récents.

28. Pabu

a. Localisation

La commune de Pabu est située à la frontière nord de Guingamp (4km), le long de la RD787 qui rejoint Pontrieux (14km) et Paimpol (28km).



Carte 28 : Carte ancienne de Pabu - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Historiquement, la commune de Pabu est constituée de deux entités propres : le centre-bourg de Pabu et le village de Kerhré le long de l'axe de communication. La commune s'étend également jusqu'à la limite nord-ouest de Guingamp, encore très rurale.

Depuis l'expansion démographique des années 60-70, la commune a pu profiter de sa situation géographique et de l'essor de Guingamp.

Ainsi, le centre historique a pu s'étendre, notamment par le sud-est et relier le village de Kerhré au nord. Quant à la partie à dominance rurale à proximité de Guingamp, elle fait à l'objet d'une urbanisation expansive. À noter que de nombreux hameaux traditionnels se sont également étendus de manière importante.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

À noter la particularité du centre-bourg de Pabu qui constitue essentiellement un point fixe pour l'implantation des équipements et des services de proximité de la commune mais ne

fait pas partie des priorités résidentielles. La rénovation des équipements a permis de restructurer le réseau et d'améliorer la lecture des espaces. Quelques rares linéaires de constructions anciennes ont été préservés, notamment dans l'ancien village de Kerhré, le long de l'axe.

Généralement construites au gré des opportunités foncières sans restructuration du foncier rural, les nouvelles habitations du centre-bourg actuel (centre-bourg ancien et village de Kerhré) développent un style pavillonnaire et/ou néo-breton classique. Le retrait des bâtis par rapport à la voie publique et une densité faible sont alors des caractéristiques courantes.

À noter que la commune a entrepris quelques opérations de logements locatifs à prix modérés, en témoigne l'opération de la rue des Camélias.

d. Environnement proche

Bordé à l'est par le Froust et à l'ouest par le Trieux, le bourg de Pabu se situe sur les hauteurs de la vallée. Ainsi, de nombreux panoramas sont perceptibles depuis les abords du bourg, et notamment quelques percées sur le Bois de Pommerit présent au nord-ouest.

e. Aménagement urbain

Depuis plusieurs années, la commune met en place une politique de revitalisation de son centre historique. La réhabilitation et la rénovation de nombreux services et équipements ont conduit à une réinterrogation de l'aménagement des espaces publics extérieurs. Ainsi, de nombreux parcours invitent à la déambulation piétonne.

f. Usages et équipements

La contrainte géographique de la ville de Guingamp et le développement de l'urbanisation au sud de Pabu ont amené la commune à accueillir des équipements et services au rayonnement départemental et régional. L'Hôpital de Guingamp et le camp d'entraînement de l'En Avant de Guingamp font partie de ces équipements extraordinaires.

g. Spécificités

- Deux entités urbaines historiques ;
- Un développement au sud assimilé au développement de Guingamp ;
- Des équipements au rayonnement large ;
- Un travail engagé sur la revitalisation du centre ancien.

30. Péder nec

a. Localisation

La commune de Péder nec est située sur la RD767 reliant Guingamp (13km) au sud-est et Bégard (5km) au nord. La commune de Louargat (9km) au sud-ouest est également accessible par la RD31a ou la RN12.



Carte 30 : Carte ancienne de Péder nec - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Originellement structurée le long de la rue de Guingamp, la commune s'est considérablement développée vers l'ouest depuis les années 1950.

Dans un premier temps la rue du Méné Bré et la rue de Lorette ont organisé l'extension urbaine. Les nouvelles constructions se sont par la suite détachées de ce réseau secondaire et se sont développées sur les terres plus éloignées.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Les constructions traditionnelles de Péder nec sont implantées à l'alignement de la voirie avec un gabarit imposant (R+1+C), créant, depuis la rue de Guingamp, un cône de vue sur l'Église Saint-Pierre située au carrefour de l'axe rue de Guingamp, rue de Bégard et rue du Méné Bré. Les matériaux utilisés sont caractéristiques des matériaux du XIX^{ème} siècle, début du XX^{ème} (façade en pierres, pignon enduit ton clair ...).

Les rues du Méné Bré et de Lorette, caractéristiques du second temps de développement de la commune, présentent un brassage architectural intéressant. Les premières constructions, à proximité de l'église, ont été construites dans une période similaire aux constructions situées rues de Guingamp ou rue de Bégard. De nouvelles formes (bâti au centre de la parcelle, abandon de la mitoyenneté ...) et styles architecturaux (enduit de ton clair, ouverture en PVC ...) apparaissent progressivement au fur et à mesure de l'éloignement du carrefour.

Les constructions plus récentes, en second rideau ou desservies par un réseau tertiaire, reprennent les codes architecturaux des nouvelles constructions en lotissements (volume simple, enduit ton clair, toiture 2 ou 4 pans en ardoise ...).

d. Environnement proche

La commune de Péder nec présente une inclinaison topographique vers le sud-est et le ruisseau de Run An Spem, affluent du Jaudy. Encerclée par quelques rives boisées, la commune s'inscrit essentiellement dans un paysage agricole où le remembrement a supprimé de nombreuses haies bocagères.

e. Aménagement urbain

De par sa taille, de nombreux travaux d'aménagement et de voirie sont régulièrement effectués au centre-bourg. La sécurisation des voies et la matérialisation des différents usages (piéton, stationnement, voiture ...) ont été réalisées sur l'axe principal et les axes secondaires.

À noter que le carrefour, aux abords de l'église, est entièrement pavé.

f. Usages et équipements

La commune offre une multitude de services et d'équipements à ses habitants. Si l'ensemble des services de proximité y sont représentés, certains services d'ordre supérieur y sont également présents.

g. Spécificités

- De nombreux services et équipements présents ;
- Une chronologie de constructions lisible ;
- Une forme pavillonnaire dominante en dehors des axes principaux.

31. Pléhédél

a. Localisation

La commune de Pléhédél est située à l'est de la RD7 reliant Paimpol (11km) au nord et Lanvollon (9km) au sud. La RD21, traversant le bourg de Pléhédél, permet de relier Saint-Quay-Portrieux (16km) à l'est.



Carte 31 : Carte ancienne de Pléhédél - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Historiquement organisée de façon linéaire le long de la rue des Goélettes avec en son centre l'Église Saint-Pierre, la commune de Pléhédél s'est étendue, en croix, le long des rues de l'Argoat et du Docteur Mahé. Plus récemment, la commune s'est étendue, toujours de façon linéaire, autour d'axes tertiaires (rue de la Cornouaille, Croas Audren ...) majoritairement au nord-ouest de la commune.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Concentrés autour d'un « noyau-carrefour » historique fort, les axes principaux sont composés essentiellement de maisons individuelles, en R+1+C, implantées à l'alignement de la voirie. Ce tissu ancien, relativement dense, est parsemé de constructions en pierres apparentes, de façades en enduit et de murs d'enceinte également en pierres. À noter que

les gabarits sont plus denses (hauteur et largeur) le long de la rue de Goélette par rapport aux axes secondaires orientés est-ouest.

La disposition linéaire de la commune amène une évolution du bâti et des techniques de construction au fur et à mesure de l'éloignement avec l'église. L'éloignement des constructions par rapport aux limites de voiries, la centralisation du bâti sur la parcelle et l'utilisation de matériaux plus modernes sont caractéristiques de cette distanciation.

Si l'extension de certains axes a permis de relier des hameaux traditionnels et leurs constructions historiques, l'intersection d'un axe majeur avec un axe tertiaire est fréquemment caractéristique du début d'une « modernisation » des constructions.

d. Environnement proche

Située près d'un affluent du Leff, la commune présente une topographie légèrement inclinée vers le sud. Pléhédél s'inscrit alors dans un paysage agricole composé de petites parcelles cultivées caractéristiques du paysage du rétro littoral. Si la séparation des terres par un talus est moins dense, le bocage est encore très marqué.

e. Aménagement urbain

En dehors des travaux de sécurisation des voies et de voirie au sens large, la commune n'a pas fait l'objet de travaux d'aménagement d'ensemble, en témoigne la place de la Liberté réservée, quasi intégralement, à la voiture et au stationnement.

f. Usages et équipements

L'intégralité des services et équipements de proximité est présente sur la commune et aux environs immédiats de la place centrale. Ces services (pharmacie, école élémentaire ...) jouent également un rôle important pour les communes avoisinantes.

g. Spécificités

- De nombreux services et équipements présents ;
- Une structuration en croix autour de la place de la Liberté ;
- Un développement linéaire.

32. Plésidy

a. Localisation

La commune de Plésidy est une commune limitrophe de Bourbriac (6km) située au nord-ouest. La commune est bordée à l'est par la RD767 qui relie Guingamp (14km) au nord et Corlay (17km) au sud.



Carte 32 : Carte ancienne de Plésidy - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Historiquement, la commune s'est développée entre l'Église Saint-Pierre à l'ouest et la rue Saint-Yves à l'est. Cette organisation autour de la rue de la Mairie a été conservée au fil des années.

Si plusieurs hameaux ou lieux-dits se sont développés au cours des dernières années, seul le lieu-dit de Croazalen, où se situe le collège Diwan, présente une extension d'urbanisation significative.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Si certains linéaires bâtis forts (R+1+C, alignement à la voirie ...) marquent le noyau historique près de l'église, la commune présente de nombreuses « respirations » urbaines

avec des volumes de gabarits différents (R+1+C pour les volumes principaux et R+C pour les volumes annexes) et des implantations parfois perpendiculaires à la voie.

La modernisation, partielle ou complète, de certains bâtiments s'intègre plus ou moins bien dans le paysage traditionnel du centre-bourg. En effet, l'évolution des bâtiments prend en considération les gabarits et la morphologie du tissu ancien, mais se permet certaines libertés sur le choix des matériaux et des couleurs.

De par son éloignement avec le centre-bourg ancien, le lotissement récent au sud du collège s'épargne des caractéristiques architecturales traditionnelles. Seul un travail d'insertion dans son environnement a été effectué en réduisant l'impact visuel des constructions.

d. Environnement proche

Inclinée vers le sud et le ruisseau du Touldu, la commune s'insère dans un paysage rural et agricole fort composé de grandes parcelles dédiées à l'élevage. À noter également plus au sud la présence du Trieux.

La prise en compte de l'exploitation agricole située en limite sud du bourg sera nécessaire dans le cadre de l'aménagement.

e. Aménagement urbain

La commune fait actuellement l'objet d'un aménagement d'ensemble portant sur le réaménagement du bourg (traitement de l'espace public et enfouissement des réseaux) et un programme de voirie.

f. Usages et équipements

Offrant les services et équipements de proximité, la commune de Plésidy rayonne à l'échelle départementale et régionale de par l'implantation du collège Diwan excentré par rapport au bourg.

g. Spécificités

- Présence d'un équipement fort ;
- Un aménagement urbain en cours ;
- Présence d'une exploitation agricole en limite sud du bourg ;
- Un centre-bourg préservé.

33. Ploëzal

a. Localisation

La commune de Ploëzal est reliée par la RD6 à Pontrieux (4km) au sud-est et à Tréguier (11km) au nord en passant par Pommerit-Jaudy (4km) et La Roche-Derrien (6km).



Carte 33 : Carte ancienne de Ploëzal - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Dans un premier temps structurée autour de l'Église Saint-Pierre, formant ainsi un rectangle de construction faisant face à l'édifice religieux, la commune s'est tournée vers l'axe de communication majeur, la RD6.

Par la suite, l'urbanisation a continué à se développer en privilégiant les constructions le long des grands axes (en linéaire) ou par des opérations d'ensemble peu connectées avec le bourg ancien.

Fait particulier, la commune a pu constater l'extension spectaculaire du lieu-dit de Briantel à proximité immédiate de Pontrieux.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La structure rectangulaire originelle du centre-bourg a été préservée pour partie. Si les parties est et sud ont conservé leurs façades denses (R+1+C, linéaire conservé, implantation en limite de voie ...), l'aménagement du cimetière a contraint la fermeture de cette arrête (venelle de l'Église). La partie ouest, où siège le presbytère, présente un tissu plus aéré avec

des constructions implantées perpendiculairement à la voie et avec plus d'espace privatif non construit. Les murs d'enceinte en pierres sont très présents dans ce cœur historique.

Le long de la RD6 et à proximité du centre-bourg, les gabarits sont plus variés avec très souvent des maisons linéaires en R+C. À noter des volumes plus imposants aux angles des pénétrantes marquant naturellement les voies en direction du centre-bourg.

Entre les deux formes urbaines distinctes, quelques maisons pavillonnaires et de petits collectifs plus modernes sont venus densifier cet espace intermédiaire.

Le centre-bourg a également continué à se développer le long de la RD6 par quelques lotissements présentant des formes urbaines plus standardisées, notamment rue de l'Armor et rue du Petit Héo.

d. Environnement proche

Si le centre-bourg est marqué à l'est et à l'ouest par le ruisseau de Pen Bizien et ses affluents, la topographie est relativement plane. La topographie est plus marquée sur les limites communales à proximité du Domaine de la Roche-Jagu et du lieu-dit de Briantel. À noter que la commune de Ploëzal est une commune estuarienne au vu de la Loi Littoral.

e. Aménagement urbain

Des travaux de voirie conséquents sont en cours sur la commune au niveau du bourg, avec un traitement spécifique des espaces publics.

f. Usages et équipements

Quelques commerces, services et équipements de proximité sont disponibles pour les usagers au centre-bourg. La commune étant limitrophe avec Pontrieux, elle voit quelques services de polarité s'implanter sur son territoire.

g. Spécificités

- Une structuration rectangulaire marquée ;
- Un développement urbain en linéaire et/ou en lotissement ;
- Un quartier déconnecté de son centre-bourg ;
- Une proximité avec Pontrieux importante.

34. Ploubazlanec

a. Localisation

La commune de Ploubazlanec est limitrophe de Paimpol (3km). L'embarcadère de l'Arcouest permet de relier l'île de Bréhat au continent.



Carte 34 : Carte ancienne de Ploubazlanec - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Historiquement, Ploubazlanec présente un éclatement de son tissu urbain. Si le bourg ressort comme l'identité urbaine majeure de la commune, les villages de Lannevez (XVII^{ème} siècle), de Perros-Hamon (XVII^{ème} siècle), de l'Arcouest (XIX^{ème} siècle) et de Loguivy-de-la-mer (XIX^{ème} siècle) semblent jouer le rôle d'entités secondaires.

Ainsi, si l'urbanisation plus récente liée au regain d'attractivité des communes littorales, apparait comme « filandreuse », elle s'explique par la recherche de connexions entre les villages traditionnels et le centre-bourg. Témoin de cette réflexion, l'urbanisation autour de la rue Théodore Botrel relie le quartier de Perros-Hamon au bourg. Cependant il ne s'agit pas de l'unique explication de l'étalement urbain sur la commune. La recherche de proximité de la mer et les différentes opportunités foncières ont conduit à une artificialisation massive de la façade maritime.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg est essentiellement composé de maisons de ville caractéristiques du XIX^{ème} siècle. Le tissu urbain y est dense et continu avec des maisons mitoyennes implantées à l'alignement de la voirie. Essentiellement en granit et de hauteur modeste (R+1+C), le tissu traditionnel du bourg forme un ensemble sobre et cohérent.

Ce tissu est complété par une urbanisation plus récente de type pavillonnaire avec des caractéristiques plus standard (R+C, implantation au centre de la parcelle, densité faible, peu de travail sur les limites séparatives ...).

À noter que la commune de Ploubazlanec présente également des tissus urbains, du moins urbanisés, plus spécifiques. En effet, le bâti dit « de villégiature » émaille principalement la façade littorale avec des constructions élancées à l'architecture distincte. Les maisons de pêcheurs sont également une spécificité de la commune. Très modestes (R+C), ces constructions sont condensées entre elles (mitoyenneté, construction en bande).

d. Environnement proche

Située sur un plateau, la commune de Ploubazlanec possède une large façade maritime du Trieux à la Baie de Paimpol. Dans ce contexte, la commune bénéficie de nombreux points de vue remarquables. Ploubazlanec est soumise à la Loi Littoral.

e. Aménagement urbain

De nombreux aménagements ont été réalisés pour faire face à cette nouvelle attractivité. Dernièrement, l'espace autour de la mairie a entièrement été repensé avec la réhabilitation de l'hôtel de ville.

f. Usages et équipements

Outre le niveau satisfaisant de services et équipements de proximité qu'offre la commune à sa population, Ploubazlanec ressort comme un véritable pôle touristique et maritime. La présence de l'embarcadère à destination de l'île de Bréhat, le centre nautique et le musée « Milmarin » participent à ce rayonnement supra-communal.

g. Spécificités

- Une urbanisation étendue ;
- Un mitage historique ;
- Une façade maritime prisée.

35. Plouëc-du-Trieux

a. Localisation

La commune de Plouëc-du-Trieux est reliée par la RD15 à Pontrieux (4km) au nord-est, à Bégard (12km) au sud-ouest. La commune de Plouëc-du-Trieux est également reliée à Guingamp (15km) au sud-est par la RD8.

La gare de Bréldy-Plouëc-du-Trieux à proximité du centre-bourg constitue également une halte ferroviaire importante sur la ligne Paimpol-Guingamp.



Carte 35 : Carte ancienne de Plouëc-du-Trieux - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Déjà structurée de manière très linéaire le long de la rue de la Mairie, la commune s'est développée essentiellement le long des axes de communications majeurs.

L'urbanisation communale s'est alors effilée jusqu'à la gare à l'ouest et s'est développée de manière plus concentrée à l'est (rue des Écoliers, Pen An Allée, ...).

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Si un linéaire ancien a été édifié aux pieds de l'Église Notre-Dame et au carrefour entre la rue de la Mairie et la rue du Trégor, la commune a essentiellement promu le modèle

pavillonnaire le long des axes majeurs. Le retrait des constructions par rapport à la voie publique, marqué par des clôtures basses, est alors le mot d'ordre sur une grande partie du centre-bourg. Le style néo-breton et les maisons pavillonnaires plus modernes composent la majorité du tissu urbain.

À noter que l'extension de l'urbanisation a permis de relier certains corps de ferme traditionnels au centre-bourg.

d. Environnement proche

Situé sur la rive gauche du Trieux, peu de dénivelés sont à relever sur le centre-bourg. Cette topographie ne permet pas de bénéficier de grands panoramas sur le paysage lointain. Le paysage rural proche, très agricole, compose alors l'ambiance qui règne sur le centre-bourg.

e. Aménagement urbain

L'essentiel de l'aménagement urbain et des espaces publics est dédié à la voiture et à son stationnement. Un projet de sécurisation des entrées de villes, notamment à proximité de l'école, est à l'étude.

f. Usages et équipements

La commune offre un niveau de services et d'équipements plus que convenable pour ses habitants, avec quelques services au rayonnement supra-communal.

g. Spécificités

- Un urbanisme linéaire marqué ;
- Un style néo-breton et moderne omniprésent ;
- Un paysage agricole fort.

36. Plouézec

a. Localisation

La commune de Plouézec est limitrophe, au sud, de Paimpol (7km). Les communes de Saint-Brieuc (37km) au sud-est et Guingamp (29km) au sud-ouest sont également directement accessibles par la route.



Carte 36 : Carte ancienne de Plouézec - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Historiquement implanté à proximité de l'axe de communication (aujourd'hui RD786), le bourg de Plouézec s'est extrêmement urbanisé le long des voies annexes et en direction de la façade maritime.

À noter que les principaux villages de la commune (Le Questel et Bréhec) ont également connu une urbanisation soutenue depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg historique, structuré autour de l'Église Notre-Dame du Gavel, est constitué de maisons de ville modestes (R+1+C), implantées en mitoyenneté. Cette composition forme un tissu urbain traditionnel dense.

Au milieu du XX^{ème} siècle, le développement de la commune a entraîné un desserrement des constructions (implantation au centre de la parcelle) et une modernisation des bâtiments (R+C enduit ton clair ...), un déploiement des constructions qui a permis de relier le bourg de Plouézec à Pors Lazo, situé à plus de deux kilomètres à l'est.

Plus récemment, de nombreuses opérations d'ensemble, de type lotissement, ont pu émerger pour donner plus d'épaisseur à cette urbanisation linéaire.

d. Environnement proche

Plouézec est située sur un vaste plateau relativement élevé (60-100m) pour une commune littorale. Les falaises qui bordent la côte et le réseau hydrographique dense façonnent ce plateau. Outre le paysage maritime vaste, la commune propose un paysage agricole ouvert à dominance légumière. La commune de Plouézec est soumise à la Loi Littoral.

e. Aménagement urbain

La commune a récemment entrepris un réaménagement total de son centre-bourg et, conjointement avec la commune de Plouha, du village de Bréhec. De prochains travaux de rénovation et de démolition/reconstruction au centre-bourg vont participer à la finalisation de ce projet d'ensemble d'envergure.

f. Usages et équipements

La commune de Plouézec offre un niveau de services et d'équipements de proximité satisfaisant pour ses habitants. De plus, la commune fonctionne comme un véritable pôle relais et complémentaire de Paimpol pour les habitants des communes situées plus au sud.

g. Spécificités

- Une urbanisation essentiellement linéaire ;
- Une façade maritime topographiquement prononcée ;
- Un centre-bourg en pleine mutation ;
- Un pôle complémentaire.

37. Plougonver

a. Localisation

La commune de Plougonver est située entre Callac (11km) et Belle-Isle-en-Terre (7km) au nord. À l'est, les communes de Guingamp (30km) et de Bourbriac (20km) sont accessibles par la RD54 de et la RD33 qui traversent le bourg.



Carte 37 : Carte ancienne de Plougonver - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

L'organisation rectangulaire originelle autour de l'Église Saint-Pierre a progressivement évoluée vers une linéarité de l'urbanisation.

Connectant de grandes demeures et des corps de ferme traditionnels, l'emprise bâtie s'étend aujourd'hui du lieu-dit de Kergoguen au ruisseau de Goaz Col.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Les constructions traditionnelles qui encerclent la place de l'église présentent des gabarits importants (R+1+C). L'alignement des constructions compose cet espace central. À noter que l'éloignement des constructions anciennes par rapport à l'édifice religieux laisse place à un espace public considérable.

Si les constructions, à peine plus récentes dans la partie sud le long de la RD33, présentent les caractéristiques des maisons du XIX^{ème} siècle (enduit brut, encadrement d'ouverture imposant ...), une réelle cassure architecturale est à noter au niveau des nouvelles opérations dans la partie sud-est (impasse du Moulin Blanc).

Quant au nord, qui s'est développé de façon plus linéaire, le style architectural y est plus disparate avec des habitations qui se sont construites plus au compte-goutte. Le style traditionnel breton, le néo-breton et les maisons contemporaines s'entremêlent. À noter la présence de nombreux entrepôts et bâtiments de stockage dans cette partie, mais aussi des murs d'enceinte en pierres qui conditionnent cette pénétrante.

d. Environnement proche

Incliné vers le sud, sud-ouest, en direction du ruisseau de Goaz Col, le centre-bourg dispose de quelques percées et panoramas d'importances. Des cônes de vue renforcés par l'implantation du bâti qui forme notamment au niveau de la RD33 un effet entonnoir sur ces paysages. L'environnement agricole dans lequel s'inscrit également le centre-bourg a été considérablement remodelé après le remembrement des terres agricoles.

e. Aménagement urbain

L'espace public, utilisé pour l'organisation de plusieurs manifestations, laisse une part considérable à la voiture et au stationnement (voiture et poids lourds). Quelques aménagements de sécurisation de la voie ont été effectués sur l'axe principal.

f. Usages et équipements

La commune est dotée d'un nombre plus que convenable d'équipements et de services qui rayonnent au-delà de l'échelle communale. Le départ de sentiers de randonnée au bord du ruisseau et de la biscuiterie Menou enrichit cette offre.

g. Spécificités

- Un axe traversant important ;
- Un espace public imposant ;
- De nombreux points de vue remarquables.

38. Plouisy

a. Localisation

La commune de Plouisy est limitrophe, au nord-ouest, de Guingamp (5km). La commune est bordée au sud par la RN12 et la RD787 qui relie Lannion (32km) située au nord-ouest.



Carte 38 : Carte ancienne de Plouisy - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Initialement cantonné au sud de la rue de Traou Nen (RD88) et à la rue du Croisic, le bourg de Plouisy a connu, depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, un développement prolifique grâce à la proximité immédiate de Guingamp.

Ainsi, les constructions du bourg se sont peu à peu rapprochées de l'axe « Traou Nen – Croisic » et ont continué à s'étendre le long de la rue des Sports, un développement linéaire qui s'est également étiré logiquement vers Guingamp. Une extension urbaine a permis au bourg de Plouisy de multiplier par vingt sa taille originale depuis 1950.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg historique de Plouisy, de taille modeste, se concentre exclusivement autour de l'Église Saint-Pierre. Le bâti ancien présente alors les caractéristiques d'un petit bourg rural, avec une architecture simple, se rapprochant des anciens corps de ferme (bâtiment

principal + annexe, cours intérieur, formation en « U »). L'usage de la pierre est caractéristique de cette authenticité. De nombreux murets structurants (église, presbytère, maisons d'habitation) composent ce tissu urbain.

Un linéaire, bâti à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue Traou Nen, symbolise le début de l'urbanisation du bourg vers le nord. L'architecture de ce linéaire est alors représentative des maisons de ville construites au début du XX^{ème} siècle.

Ces deux entités architecturales plus anciennes sont noyées dans le développement des maisons pavillonnaires le long des axes majeurs et des opérations de lotissements plus récentes.

d. Environnement proche

Localisée sur un plateau, présentant une légère déclivité vers l'est et le Trieux, la commune de Plouisy propose un paysage plutôt rural. Malgré un remembrement important sur la commune, quelques éléments boisés et haies bocagères viennent casser ce panorama dégagé.

e. Aménagement urbain

Au-delà de l'adaptabilité de la commune pour faire face aux besoins des nouvelles constructions, la commune a essentiellement réaménagé l'axe « Traou Nen – Croisic », notamment en matière de sécurité.

f. Usages et équipements

La commune de Plouisy offre un niveau de services et d'équipements complémentaires avec la commune de Guingamp. L'ensemble des services de proximité y sont présents et l'on y trouve également quelques équipements au rayonnement supra-communal (Maison d'Accueil pour Personnes Âgées, ESATCO ...).

À noter que l'implantation de la mairie, ainsi que de l'école maternelle, a déraciné la centralité historique initialement située aux abords de l'église.

g. Spécificités

- Un centre-bourg historique modeste ;
- Un tissu pavillonnaire omniprésent ;
- Un pôle complémentaire de Guingamp ;
- Une centralité déplacée.

39. Ploumagoar

a. Localisation

La commune de Ploumagoar borde la commune de Guingamp (3km). Longée par la RN12 au nord, Ploumagoar est également directement accessible depuis Saint-Brieuc (36km).



Carte 39 : Carte ancienne de Ploumagoar - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Condensé autour de l'Église Saint-Pierre, le bourg de Ploumagoar s'est extrêmement étendu depuis les années 1950.

En effet, limitée à moins de 0,5km² en 1950 (hors hameaux), l'urbanisation a atteint une superficie proche de 3km², soit un rapport de 1 à 70.

Cette artificialisation expansive s'est majoritairement orientée vers la commune de Guingamp, le sud du bourg est non négligeable le long de la rue Parc Rouzes et la rue de l'Argoat. L'industrialisation et la création de la RN12 dans les années 60-70 en sont évidemment les causes principales.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg historique, structuré autour de la place du 8 mai 1945 et l'Église Saint-Pierre, correspond à un noyau traditionnel typique des bourgs ruraux bretons. L'ensemble religieux (église, presbytère) y occupe une place forte autour duquel quelques maisons de ville anciennes se sont implantées. L'alignement et l'organisation en bande de ces constructions anciennes sont remarquables le long de l'axe « rue de la Poste – rue Louis Aragon ».

Depuis les années 1960 – 1970, et la nouvelle attractivité de Ploumagoar, le bourg étendu de la commune laisse une part importante aux constructions pavillonnaires et aux opérations de lotissements caractéristiques de ces époques.

d. Environnement proche

Située sur la rive ouest du Trieux, la commune de Ploumagoar est en légère déclivité vers le nord-ouest. L'activité agricole, amplement remembrée, forge alors le paysage proche et lointain de la commune. A noter la présence du Bois de Kerauffret, au sud-ouest (commune de Coadout), qui constitue le principal poumon vert à proximité.

e. Aménagement urbain

La croissance soudaine de la commune n'a pas permis au centre-bourg historique de s'adapter aussi vite. Un projet de réaménagement de la place du 8 Mai 1945 est en cours d'étude.

f. Usages et équipements

En lien avec sa croissance démographique importante (plus de 5 000 habitants), la commune de Ploumagoar propose évidemment l'intégralité des services et équipements de proximité. Elle joue également un véritable rôle de pôle secondaire par rapport à Guingamp avec une offre de services de gamme majeure importante (maison d'accueil des personnes âgées, maison de l'enfance, foyer de vie Roger Legrand, zones commerciales ...).

g. Spécificités

- Un centre-bourg historiquement rural ;
- Une extension notable depuis 1970 ;
- Une standardisation du paysage urbain ;
- Un pôle secondaire ;
- Une réflexion autour des espaces publics en cours.

40. Plourac'h

a. Localisation

La commune de Plourac'h constitue l'une des limites entre le Finistère et les Côtes-d'Armor. Située à l'ouest de Callac (11km), la commune est traversée par la RD54 qui rejoint Carhaix-Plouguer (18km) au sud et la RD28-RD9 qui rejoint Morlaix (34km) au nord-ouest.



Carte 40 : Carte ancienne de Plourac'h - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

La commune de Plourac'h est historiquement composée d'un linéaire bâti le long de la rue de l'Argoat avec l'Église Notre-Dame et son cimetière qui marquent le croisement entre l'axe principal et la rue Kastel Ar Poder.

Ces dernières années, la commune s'est essentiellement développée le long de cet axe secondaire.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Si le linéaire modéré présente des volumes de constructions relativement importants (R+1+C) et un ensemble bâti rénové, la grande partie des constructions de la commune s'organise autour de petits espaces privatifs ou publics et composée d'un volume principal et d'annexes plus légères. Un tissu urbain, caractéristique des communes rurales, façonné par la présence de corps de fermes.

L'hétérogénéité architecturale (maisons traditionnelles, néo-bretonnes, constructions en bois ...) est une particularité de la commune. Une disparité cultivée par les différentes époques de construction (au compte-gouttes) et de rénovation des bâtis anciens.

Cependant, le retrait des constructions par rapport à la voie est une implantation que l'on retrouve à de multiples reprises, un retrait traité avec des murs d'enceinte de faible hauteur.

d. Environnement proche

Surplombant le ruisseau du Den qui coule au nord-ouest de la commune, Plourac'h bénéficie de panoramas extraordinaires sur une vallée cultivée et qui laisse deviner les prémices du Parc Naturel Régional d'Armorique.

À noter que le remembrement des terres agricoles a affaibli le paysage bocager d'antan.

e. Aménagement urbain

De taille modeste, la commune de Plourac'h a pu travailler sur l'aménagement de la rue de l'Argoat (RD54) afin d'apaiser l'axe. Les espaces publics secondaires ont également fait l'objet d'un réaménagement, cependant plus humble.

f. Usages et équipements

Éloignée des pôles urbains ou pôles relais, la commune offre à ses habitants un ensemble de services et d'équipements de proximité conséquent. L'ensemble des services est concentré dans le centre-bourg et a fait l'objet d'un traitement paysager spécifique.

g. Spécificités

- Un axe traversant important ;
- De nombreux petits espaces privés ou publics ;
- Un panorama remarquable.

41. Plourivo

a. Localisation

La commune de Plourivo est une commune limitrophe de Paimpol (5km) au nord et se situe à proximité de Pontrieux (12km) au sud-ouest. Les gares de Traou Nez et de Frynaudour desservent la commune par la ligne Paimpol-Guingamp.



Carte 41 : Carte ancienne de Plourivo - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Historiquement, trois axes (route de Paimpol, rue Yves Marie Lagadec, rue Pierre Labbé) forment le noyau historique autour de l'église et de l'ancien presbytère. Au cours des dernières années, le bourg de Plourivo s'est énormément développé en prônant deux modèles d'urbanisation : l'urbanisation linéaire et l'urbanisation d'ensemble.

En effet, si le centre-bourg a promu majoritairement des opérations de lotissements (Allée de Goas Seven, Allée des Pins ...) pour renforcer l'attractivité de son centre-bourg, l'urbanisation linéaire, symbole d'une urbanisation au coup-part-coup, s'est formée le long de la route de l'Europe. Ce développement linéaire est également très présent dans les villages (Penhoat, Les Quatre Vents).

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg de Plourivo est structuré autour de l'îlot central où se trouvent l'église, le cimetière et l'ancien presbytère. Un mur d'enceinte en pierres structurant délimite cet ensemble.

Autour, le traitement architectural des bâtis est disparate. De hauts volumes (R+1+C), un alignement à la voirie, et un traitement des façades en pierres composent le croisement central (route de Paimpol, rue Lagadec ...), la rue Lagadec et le croisement en direction d'Yvias. Les autres axes bordant l'îlot central sont organisés autour de grandes demeures. À noter que l'utilisation de matériaux plus modernes pour la réhabilitation de certains bâtiments, les nouvelles constructions de l'hyper centre-bourg, et notamment pour la construction de petits logements collectifs sur l'îlot central s'intègre dans ce tissu ancien.

L'allée de Goas Seven et la partie sud-est en direction de la commune d'Yvias proposent des habitats pavillonnaires plus standardisés avec des volumes simples en enduit ton clair. Le style architectural des bâtiments implantés le long des axes est plus hétérogène du fait de la temporalité des constructions.

d. Environnement proche

Situé à la confluence du Leff et du Trieux, mais surtout à l'embouchure de ce dernier, le réseau hydrographique de la commune est important. Cette hydrographie façonne le paysage et participe à l'aspect vallonné de la commune. La topographie marquée implique alors quelques panoramas sur le paysage lointain et notamment la forêt de Penhoat – Lancerf située à l'ouest de la commune. À noter que la commune de Plourivo est une commune estuarienne au vu de la Loi Littoral.

e. Aménagement urbain

L'aménagement des équipements à proximité du bourg et la réhabilitation de l'ancien presbytère, ont amené la commune à traiter la connexion des voies secondaires. Cet aménagement est symbolisé par l'aménagement de l'espace public au pied des commerces et de l'édifice religieux.

f. Usages et équipements

L'ensemble des services et équipements de proximité sont disponibles sur la commune. Ces services se répartissent sur les différentes unités urbaines (centre-bourg, Penhoat ...) de la commune. Plourivo dispose également de plusieurs services au rayonnement supra et intercommunal (service de l'agglomération, ESATCO, Pharmacie ...).

g. Spécificités

- De grands villages ;
- De nombreux services et équipements.

42. Plusquellec

a. Localisation

La commune de Plusquellec est située à l'ouest de la RD787 reliant Callac (6km) au nord et Carhaix-Plouguer (16km) au sud. La proximité de la gare Le Pénity, plus au sud, permet de desservir la commune par le réseau ferroviaire.



Carte 42 : Carte ancienne de Plusquellec - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Organisé historiquement en forme rectangulaire autour de l'Église Notre-Dame de Grâce, le centre-bourg de Plusquellec s'est développé à proximité de la RD99 (rue du Stade et rue de l'École) par la réalisation de lotissements.

Les opérations de lotissements ont été effectuées de manière excentrée par rapport au bourg historique.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La forme rectangulaire historique est essentiellement formée à partir des murs d'enceinte et du réseau viaire. En effet, le bâti présente peu d'accroches avec l'espace public et s'est construit de manière plus émancipée.

Les bâtiments plus anciens se composent alors d'un volume principal de taille importante (R+1+C) et d'annexes plus modestes (R+C) avec peu d'ouvertures (ancien lieu de stockage, longère ...). Cette morphologie urbaine est caractéristique des bourgs ruraux tournés vers la production agricole. À noter que de nombreux bâtiments, constituant ce tissu urbain, se sont vus être réhabilités et rénovés avec des matériaux plus modernes.

Les lotissements plus modernes proposent des formes urbaines plus standardisées avec des volumes simples (forme rectangulaire) et bas (R+C). Afin de s'intégrer au mieux dans leur environnement, les façades et pignons ont été réalisés en enduit de ton clair.

d. Environnement proche

Encerclé à l'ouest et à l'est par les ruisseaux de Kerandraou et de Pont Ar Floc'h, affluents du l'Hyères, le centre-bourg de Plusquellec est implanté sur les hauteurs. Cette localisation permet de bénéficier de points de vue remarquables sur la vallée.

e. Aménagement urbain

L'utilisation régulière de la RD99, traversant le bourg de Plusquellec, par les poids lourds constitue l'enjeu principal d'aménagement pour la commune. La question de la vitesse et du stationnement est essentielle. Un programme d'aménagement est alors en cours de réalisation sur cet axe.

f. Usages et équipements

La connexion entre la rue des Écoles, où se situent l'école et la mairie, et les aires de jeux (terrain de football et aire de jeux), est un élément central pour améliorer l'interaction entre ces services.

g. Spécificités

- Un centre-bourg peu structuré ;
- Des lotissements excentrés du centre-bourg ;
- Un panorama à préserver ;
- Une nécessité d'apaisement de l'axe RD99.

43. Pont-Melvez

a. Localisation

La commune de Pont-Melvez se situe le long de la RD787, entre Guingamp (19km) au nord et Callac (13km). La commune de Bourbriac (10km) à l'est est également accessible par la RD24 qui traverse la commune.



Carte 43 : Carte ancienne de Pont-Melvez - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Faiblement urbanisée au XIX^{ème} siècle, la commune s'est formée en « V » avec l'Église Saint-Jean-Baptiste en son centre.

La commune s'est alors progressivement étoffée au cours des années et a lancé dans les années 1980 un programme de lotissements au lieu-dit de Ker Anna.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La rue de la Poste, artère principale, est marquée par des volumes importants (R+1+C) de maisons traditionnelles alignées à la voie, vestiges de l'ancien centre commercial. La rue de l'Église, qui compose la seconde artère de la commune, est quant à elle principalement composée d'anciennes maisons plus modestes (R+C) et implantées en retrait de la voie. À noter que des murs d'enceinte en pierres structurent les îlots centraux entre ces deux axes.

L'éloignement de l'église, vers le nord, laisse place à une structuration plus anarchique et présentant les caractéristiques d'anciens corps de ferme.

Le lotissement communal de Ker Anna rompt avec le style architectural du noyau historique. Les constructions se rapprochent alors des standards des années 80 – 90 entre un style néo-breton et moderne selon l'époque des constructions.

d. Environnement proche

Situé sur la rive droite du Léguer, le centre-bourg de Pont-Melvez présente une topographie importante et fluctuante. En effet, si le noyau historique est enclavé au bas de la rive, le quartier de Ker Anna, quant à lui, se positionne sur les hauteurs.

Le paysage est alors très variable avec en contre-bas une ambiance extrêmement boisée typique des rives et un panorama dégagé pour le lieu-dit de Ker Anna.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble récent. Des travaux de voirie sont en cours de réalisation pour la partie basse du bourg.

f. Usages et équipements

Les équipements et services localisés dans la partie basse de la commune présentent quelques contraintes structurelles au vu de la fréquentation.

g. Spécificités

- Un centre-bourg divisé ;
- Une topographie marquée ;
- Un réaménagement des équipements à prévoir.

44. Pontrieux

a. Localisation

La commune de Pontrieux se situe entre Lannion (27km) au nord-ouest, Guingamp (18km) au sud, et Paimpol (16km) au nord-est. Pontrieux constitue également l'arrêt ferroviaire majeur sur la ligne Paimpol-Guingamp.



Carte 44 : Carte ancienne de Pontrieux - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Carrefour commercial majeur, Pontrieux s'est construit autour de ses deux places et de la rue Saint Yves qui enjambe le Trieux.

Les rues du Quai, de la Presqu'île et le quartier du port se sont quant à eux développés au milieu du XIX^{ème} siècle.

À partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, Pontrieux a continué à se développer jusqu'à urbaniser la quasi-totalité de son territoire.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Fort d'un patrimoine architectural et naturel de grande qualité, Pontrieux détient le label de « Petite Cité de Caractère » et a mis en place une ZPPAUP depuis le 18 décembre 1996. Le périmètre de cette protection architecturale s'étend alors de la Caserne des Pompiers (rue des Galeries), à l'ouest, à l'EHPAD les Magnolias (rue de Traou Meledern), au sud, en remontant le long du Trieux jusqu'au « Passeur du Trieux » au nord.

Les immeubles à pan de bois du XVI^{ème} siècle, situés rue Saint-Yves et place le Trocquer, les immeubles de ville et les maisons rurales du XVIII^{ème} siècle ainsi que les immeubles datant du XIX^{ème} siècle (pierres d'appareillage enduites, R+1+C ou R+2+C ...) constituent l'essentiel du centre historique et des rues majeures. Une majorité de ces édifices sont implantés à l'alignement des voies ou places publiques.

Plus en retrait, les immeubles de la fin du XIX^{ème}, voir début du XX^{ème}, souvent en briques, et les immeubles du XX^{ème} siècle s'ajoutent au tissu urbain orgueilleux de la ville.

En rupture avec ses immeubles remarquables, Pontrieux a continué de s'étendre à la fin du XX^{ème} siècle au moyen de constructions plus standardisées. Une nouvelle forme pavillonnaire, moins dense et plus modeste (R+C) vient alors compléter la cité historique.

d. Environnement proche

Située à la confluence du Trieux, du ruisseau de l'étang de Launay et du ruisseau de la Fontaine Kergavel, Pontrieux est sans nul doute une commune fluviale majeure. Du fait de la ligne de salaison de l'eau qui se trouve plus au nord, la commune n'est pas soumise à la Loi Littoral. Son réseau hydrographique conditionne cependant la commune à cause des risques d'inondations et de crues. À noter également que Pontrieux se situe dans le bas de la vallée du Trieux qui présente une topographie très soutenue.

e. Aménagement urbain

La mise en place de la ZPPAUP et le label « Petite Cité de Caractère » témoignent de l'attention portée par la commune à ses espaces publics. Si ces espaces, et notamment les deux places fortes de la commune, ont su garder leurs caractères historiques, elles se sont tout de même adaptées aux nouveaux modes de vie actuels. À noter que l'aménagement des bords du Trieux est aujourd'hui à l'étude.

f. Usages et équipements

En lien avec son passé glorieux, la commune de Pontrieux rayonne sur les communes avoisinantes. La ville propose alors des services et des équipements complémentaires (EHPAD les Magnolias, collège Charles Brochen, gare ferroviaire ...) aux services de proximité représentés en totalité.

g. Spécificités

- « Petite cité de Caractère » ;
- Pôle complémentaire ;
- Patrimoine naturel exceptionnel.

45. Quemper-Guézennec

a. Localisation

La commune de Quemper-Guézennec est située entre Pontrieux (5km) à l'ouest et Paimpol (11km) au nord. La RD82 et la RD96 permettent également de rejoindre les communes de Guingamp (19km) au sud et Lanvollon (13km) au sud-est. Situées aux extrémités de la commune, les gares de Frynaudour (Plourivo) et de Pontrieux permettent l'accessibilité de la commune par le train.



Carte 45 : Carte ancienne de Quemper-Guézennec - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Historiquement concentrée autour d'une place centrale forte, la place de la Mairie, la commune s'est progressivement développée le long des voies d'accès de Paimpol (rue du Goëlo) et de Pontrieux (rue du stade).

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Les bâtiments de la place de la Mairie sont principalement construits en alignement de voirie avec des gabarits importants (R+1+C). Le bâti occupe alors trois arêtes de la place rectangulaire, la quatrième (à l'est) laissant place à l'Église Saint-Pierre. Les constructions situées sur les pénétrantes respectent la tradition architecturale de la commune et invitent les visiteurs à découvrir la place, de par leur implantation.

Si quelques rénovations du noyau historique ont amené une mutation légère du style architectural, une rupture est marquée par l'urbanisation linéaire plus récente. En direction de Pontrieux cette rupture est effective au niveau de la rue du Château d'eau. Quant à la

rue du Goëlo, la rue du Leff marque ce changement d'époque de construction. Un abaissement des constructions est alors à noter (R+C), ainsi qu'un traitement des façades simplifié (enduit ton clair) et des parcelles de taille plus imposante.

Récemment, la commune a lancé trois opérations de lotissements (le long de la rue de l'Église, Résidence du Leff et sur la rue du Trégor). Ces opérations présentent alors des caractéristiques plus communes (R+C enduit ton clair, volume simple ...).

d. Environnement proche

Situé à la confluence du Trieux et du Leff, le centre-bourg est implanté sur un plateau dominant les deux cours d'eau. Ainsi, le centre-bourg s'inscrit dans un paysage rural relativement plat, permettant des percées visuelles lointaines qui se dévoilent aux abords des cours d'eau et des limites communales. De par sa situation, la commune de Quemper-Guézennec est une commune estuarienne au vu de la Loi Littoral.

e. Aménagement urbain

Le centre-bourg de Quemper-Guézennec a fait l'objet récemment d'un réaménagement d'ensemble de sa place centrale et de ses abords, un aménagement apaisant la circulation et renforçant l'aspect minéral de la place.

f. Usages et équipements

Les nombreux services et équipements de la commune (école, service postal, commerce ...) sont localisés sur ou à proximité immédiate de la place de la Mairie.

g. Spécificités

- Une place forte ;
- Un bâti ancien influent ;
- Des services connectés à l'espace public.

47. Saint-Adrien

a. Localisation

La commune de Saint-Adrien est située à l'est de la commune de Bourbriac (5km) et au sud de Guingamp (10km). Plus éloignée, la commune de Saint-Brieuc (32km) est également accessible à l'est par la RD4 et la proximité de la RN12.



Carte 47 : Carte ancienne de Saint-Adrien - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Peu urbanisé jusqu'au début des années 1980, le centre-bourg s'est construit autour de son église, mais surtout à proximité de la RD63. Une centralité légère qui a laissé place à une densification des hameaux traditionnels.

L'urbanisation récente a alors été marquée par la consolidation d'un linéaire le long de l'axe et des opérations de lotissements au sud-ouest.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Les abords de l'église sont constitués de corps de ferme traditionnels qui s'intègrent et s'effacent dans le paysage avec des gabarits modestes et une utilisation dominante de la pierre. Le croisement, entre la rue de l'Église et la RD63, est quant à lui fortement marqué par un linéaire fort à l'architecture plus contemporaine (R+1+C, enduit ton bleu/gris ...).

Les opérations de lotissements venues consolider le sud-ouest du centre-bourg présentent des volumes simples (R+C, volume rectangulaire) et des matériaux s'insérant au maximum dans le paysage environnant.

d. Environnement proche

Situé sur les hauteurs ouest du Trieux et est du ruisseau du Sullé, le centre-bourg de Saint-Adrien bénéficie d'un panorama remarquable sur le Bois de Coat Liou au sud-ouest. Le Bois d'Avaugour à l'est et le Bois de Kerauffret au nord participent à l'ambiance forestière de la commune.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un réaménagement d'ensemble récent.

f. Usages et équipements

Située sur un axe stratégique, la commune accueille quelques commerces implantés dans ce linéaire bâti à l'angle de la RD63 et la rue de l'Église.

g. Spécificités

- Une urbanisation récente ;
- Un axe majeur structurant ;
- Un panorama remarquable sur les secteurs forestiers.

48. Saint-Agathon

a. Localisation

La commune de Saint-Agathon est avoisinante à l'est de Guingamp (4km) et est située au nord de la RN12 qui relie à l'est Saint-Brieuc (36km).



Carte 48 : Carte ancienne de Saint-Agathon - État-major 1866

b. Caractéristiques du centre

Peu développée au XIX^{ème} siècle, Saint-Agathon a connu une véritable vague d'urbanisation à la fin du XX^{ème} siècle, liée à la création de la RN12.

Aujourd'hui, l'urbanisation a permis de relier le centre-bourg historique à la frontière de Guingamp située à plus de deux kilomètres à l'ouest. Au vu des axes de communications (voie ferrée et voie express) et de la géométrie du territoire, cette nouvelle urbanisation prend une forme extrêmement linéaire.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

L'implantation historique de la commune s'organise uniquement autour de la place du Bourg au sud de l'Église Notre-Dame. Un bourg traditionnel peu étendu qui se caractérise par des maisons de ville relativement proches qui ressemblent, d'un point de vue organisationnel, aux anciens hameaux (bâtiment principal + annexe, peu de mitoyenneté, espace ouvert privé important...). Par la suite, le développement urbain de la commune et la prolifération du modèle pavillonnaire a quelque peu standardisé le paysage urbain de la commune.

À noter que l'extension urbaine permanente a permis de rattacher certains corps de ferme traditionnels au centre-bourg et a parfois su se diversifier en proposant quelques petits logements collectifs.

d. Environnement proche

Située sur un sol faiblement vallonné, la commune de Saint-Agathon présente essentiellement un caractère agricole aux perspectives lointaines fortes. A noter que les haies bocagères cloisonnant le paysage ont fortement diminué du fait du remembrement parcellaire.

e. Aménagement urbain

L'aménagement des réseaux et l'adaptation de la voirie aux nouvelles constructions a pris le pas sur la réhabilitation des espaces publics. Si certaines opérations localisées ont vu le jour, une réflexion d'ensemble et d'envergure n'a pas été examinée à ce jour.

f. Usages et équipements

Outre les services et équipements de proximité suffisamment présents sur son territoire, la commune de Saint-Agathon entreprend de nombreux projets pour s'imposer comme pôle complémentaire de Guingamp. En ce sens, la commune, qui possède de nombreuses zones d'activités, a aménagé en son sein une salle de spectacle (la Grande Ourse), une résidence senior (résidence Beau-Chêne), la déchèterie de Guingamp, etc.

g. Spécificités

- Un centre-bourg modeste ;
- Une extension linéaire depuis 1970 ;
- Une standardisation du paysage urbain ;
- Une polarité secondaire marquée.

49. Saint-Clet

a. Localisation

La commune de Saint-Clet est située le long de l'axe RD787 reliant Pontrieux (5km) au nord et Guingamp (13km) plus au sud. Les communes de Lanvollon (14km) à l'est et de Bégard (17km) au sud-ouest sont également accessibles par les axes secondaires.



Carte 49 : Carte ancienne de Saint-Clet - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Structuré autour de l'Église Notre-Dame et du croisement entre la RD787 et la RD82 reliant les pôles historiques, le centre-bourg de Saint-Clet s'est considérablement développé au cours de ces dernières années, une extension urbaine suivant deux modèles de développement distincts. En effet, si le sud-est du centre-bourg s'est étoffé en mettant en place des opérations d'ensemble, le nord en direction de Pontrieux a plutôt suivi un modèle d'urbanisation linéaire.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La rue de l'Argoat est composée d'un linéaire bâti dense, débouchant sur la place d'Armor, ornée de bâtiments au volume important (R+1C). Cette structuration rythmée, reproduite dans un premier temps, se dilue rapidement dans les rues annexes (abaissément des constructions, retrait par rapport à la voie ...). À noter la présence d'un immeuble imposant (R+2+C), abritant un commerce, qui symbolise le croisement des rues de l'Argoat et du Goëlo.

L'extension de la commune est marquée par une évolution du style architectural. Le style néo-breton est alors dominant pour l'extension linéaire au nord de la commune, tandis que le modèle de la maison pavillonnaire est dominant dans les opérations d'ensemble situées au sud-est.

d. Environnement proche

Bordée à l'ouest par le Trieux, la commune présente une topographie ample. Cependant, le centre-bourg étant éloigné du fleuve, la topographie à proximité immédiate du bourg est relativement plane. Le bourg de Saint-Clet s'inscrit alors dans un paysage à dominante agricole, à l'exception de la partie ouest qui laisse apercevoir les prémices des méandres boisés du Trieux.

e. Aménagement urbain

La commune a récemment effectué un réaménagement à dominante minérale sur la place centrale, permettant un dégagement visuel sur l'église et son clocher. Prenant en compte les problématiques de stationnement, cet aménagement a laissé une part considérable aux piétons facilitant la déambulation.

f. Usages et équipements

Accueillant l'ensemble des services de proximité au centre-bourg, l'aménagement récent permet l'échange entre ses différents équipements. À noter la présence d'une médiathèque au rayonnement supra-communal.

g. Spécificités

- Un centre-bourg marqué ;
- Un développement important ;
- Un aménagement du centre facilitant l'interconnexion entre les équipements et services.

50. Saint-Laurent

a. Localisation

La commune de Saint-Laurent est située entre la RD767, qui longe la commune par le sud-ouest et la RD8 qui relie Guingamp (11km) au sud-est de Saint-Laurent et Pontrieux (12km) au nord. La commune est limitrophe à l'ouest avec la commune de Bégard (6km).



Carte 50 : Carte ancienne de Saint-Laurent - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Le réseau viarioire, en triangle, autour de l'Église de Saint-Laurent et de son cimetière, organise le tissu urbain ancien de la commune.

Par la suite, la commune s'est étendue vers le sud-ouest jusqu'à urbaniser intégralement le triangle de Ty Traou Lan.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La morphologie de la commune est alors composée d'un centre ancien (place du 19 mars 1962 jusqu'au lieu-dit de Loquellou) constitué de maisons mitoyennes traditionnelles alignées à la voie avec des murs d'enceinte en pierres structurants et une urbanisation plus récente présentant les caractéristiques des maisons pavillonnaires.

À noter que le centre a fait l'objet de nombreuses réhabilitations et rénovations, notamment avec la mise en place de petits logements collectifs à l'est de la rue des Écoles. Ces mutations du bâti s'intègrent au centre ancien par l'utilisation de bardages en bois.

d. Environnement proche

Le bourg de Saint-Laurent est situé sur une butte qui surplombe à l'est le Théoulas et, à l'ouest, le Jaudy. La proximité de nombreux cours d'eau a entraîné un boisement important sur le territoire. De ce fait et malgré la hauteur, les points de vue sur l'environnement lointain sont peu présents à proximité du bourg.

e. Aménagement urbain

Hormis des aménagements de voirie, la commune n'a pas fait l'objet d'un réaménagement de ces espaces publics et urbains d'ensemble.

f. Usages et équipements

La commune jouit d'équipements et de services de proximité suffisants et au rayonnement supra-communal. L'école primaire, implantée au sud-ouest du centre historique permet la jonction entre la place centrale et le quartier résidentiel plus récent. La concentration des aires de jeux, de la cantine et de l'établissement scolaire au sein du même îlot, crée un ensemble cohérent et sécurisant. À noter qu'une extension du cimetière a été créée au nord-est des logements collectifs.

g. Spécificités

- Un centre-bourg scindé ;
- Une richesse environnementale ;
- Un équipement scolaire cohérent.

51. Saint-Nicodème

a. Localisation

La commune de Saint-Nicodème est située à l'est de Callac (14km), au nord-est de Carhaix-Plouguer (20km) et au nord de Rostrenen (15km).



Carte 51 : Carte ancienne de Saint-Nicodème – État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Faiblement urbanisé, le centre-bourg se concentre essentiellement au sud du croisement de la RD20 (Straed Ar 19 a Viz Ebrél 1869) et de la rue Leguer Louis Marie le Mener. L'église symbolise ce croisement.

La commune s'est alors légèrement étoffée et développée le long de la RD20 avec notamment quelques constructions au nord-ouest de l'axe.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le centre-bourg est essentiellement composé de plusieurs hameaux de maisons traditionnelles de petit volume (R+C) en pierres, avec un traitement des ouvertures à l'étage en gerbière. L'ensemble des constructions anciennes est orienté vers l'espace public important. Les quelques maisons plus récentes se sont affranchies du traitement des façades en pierre, mais ont conservé les gabarits des maisons avoisinantes.

À noter que de nombreux murs d'enceinte en pierres structurent le réseau viaire.

d. Environnement proche

Situé sur les hauteurs d'un réseau hydrographique dense s'écoulant vers l'est et les Gorges du Corong (ruisseau de l'étang de Follézou), le bourg profite d'un panorama remarquable vers le nord et l'orée de la forêt de Duault.

e. Aménagement urbain

Malgré l'importance des espaces publics, la commune n'a pas fait l'objet d'un réaménagement d'ensemble récent.

f. Usages et équipements

La salle des fêtes et les terrains de boules ont récemment fait l'objet de travaux spécifiques. De nombreux espaces publics étendus permettent également la tenue de festivités diverses.

g. Spécificités

- Un bourg modeste ;
- Peu d'extension d'urbanisation récente ;
- Des espaces publics importants ;
- Un paysage dégagé remarquable.

52. Saint-Servais

a. Localisation

La commune de Saint-Servais est située au sud-est de Callac (5km).



Carte 52 : Carte ancienne de Saint-Servais - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Ancienne paroisse de Duault, le centre de Saint-Servais s'est développé récemment autour de la place Anatole Le Braz, où siège en son centre l'église.

Du fait de la topographie importante, le centre-bourg s'est par la suite extrêmement étendu le long des axes de communication.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Parsemé de quelques maisons traditionnelles d'envergure (R+1+C), le centre-bourg de Saint-Servais présente une hétérogénéité des formes et styles architecturaux d'époques de construction différentes.

Le centre-bourg est alors composé de maisons traditionnelles, d'anciennes demeures rénovées avec des matériaux plus modernes, de maisons néo-bretonnes et de constructions

contemporaines. Cependant, chaque nouvelle construction ou rénovation s'adapte à son environnement architectural proche et aux contraintes géographiques non négligeables.

d. Environnement proche

Situé en contrebas de la forêt de Duault, le bourg de Saint-Servais bénéficie d'un réseau hydrographique dense. Les affluents du ruisseau de Kerangler ont alors façonné le territoire. L'encaissement du bourg ne permet pas de jouir de panorama, cependant la richesse hydrographique permet d'apprécier une végétation dense.

e. Aménagement urbain

La commune a effectué de nombreux aménagements de voirie et de cheminements doux. La place Anatole Le Braz a également fait l'objet d'une réflexion d'ensemble et d'une séparation des différents couloirs de circulation.

f. Usages et équipements

À proximité immédiate de la commune de Callac, Saint-Servais propose un nombre de services et d'équipements de proximité dans le bourg suffisant. Le commerce du centre-bourg propose également une offre de restauration au rayonnement supra-communal.

g. Spécificités

- Un développement linéaire ;
- Une hétérogénéité architecturale ;
- Une topographie marquée ;
- Un environnement boisé riche.

53. Senven-Léhart

a. Localisation

La commune de Senven-Léhart est située entre Guingamp (19km) au nord et Corlay (14km) au sud. Les communes de Bourbriac (12km) au nord-ouest et de Saint-Brieuc (30km) au nord-est sont également accessibles depuis Senven-Léhart via les axes secondaires.



Carte 53 : Carte ancienne de Senven-Léhart - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Organisé le long de la Grande Rue, le bourg de Senven-Léhart s'articule également autour de l'Église Notre-Dame qui marque le croisement de l'axe principal et de la route de Crech Meillon.

Si le bourg s'est quelque peu étendu au nord, l'urbanisation la plus marquante des dernières années est située au niveau du village de la Croix.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Les maisons traditionnelles (R+1+C, en pierres ...) qui composent le noyau historique de Senven-Léhart présentent une densité importante. Ce tissu urbain dense, au pied de l'édifice, s'évase pour laisser place au parvis de celui-ci.

Les nouvelles constructions et évolutions des bâtis anciens affichent des traits caricaturaux des époques de construction (néo-breton, constructions des années 1970-1980 ...). Des contrastes architecturaux qui, de par la maigre quantité, ne bouleversent pas l'aspect traditionnel du bourg.

À noter l'opération récente à proximité du terrain de football qui présente une architecture simple et modeste, une opération effectuée en retrait de la voie, laissant ainsi le linéaire ancien au premier plan.

d. Environnement proche

Le bourg de Senven-Léhart s'insère dans un paysage agricole marqué. La proximité immédiate d'une exploitation à l'ouest, un paysage arboré et sinueux descendant vers le ruisseau de la Villeneuve au sud et de larges panoramas sur des champs au nord forment la complexité et la richesse de paysage de la commune.

e. Aménagement urbain

L'espace public a récemment été réaménagé afin de sécuriser les différents modes d'utilisation des voies (bus, voiture, piéton, stationnement). Une réflexion spécifique sur les matériaux utilisés a permis de renforcer cette sécurisation.

f. Usages et équipements

Les terrains de sports, les commerces et la mairie composent les principaux services qu'accueille la commune. Ces services et équipements de proximité sont essentiellement concentrés au nord du centre-bourg. À noter que le terrain de football est occasionnellement utilisé comme aire de stationnement lors des festivités communales.

g. Spécificités

- Un aspect traditionnel préservé ;
- Des bâtiments agricoles à proximité du bourg ;
- Des vues sur les grands paysages.

55. Tréglamus

a. Localisation

La commune de Tréglamus est située au sud de la RN12 entre Guingamp (13km) à l'est et Louargat (8km) à l'ouest. La commune de Bégard (11km) au nord, est également accessible depuis le bourg de Tréglamus.



Carte 55 : Carte ancienne de Tréglamus - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Historiquement organisé autour de la place triangulaire du Bourg, le centre-bourg s'est fortement développé au sud-est autour de la rue de la Mairie et de la rue de Croas Lein.

Cette urbanisation concentrique a essentiellement été guidée par la création et l'extension de la carrière située au lieu-dit de Ruberzot.

À noter que de nombreux lieux-dits, bénéficiant d'une facilité d'accès, se sont également développés de manière importante.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La place du Bourg est composée à l'ouest de l'église paroissiale de Sainte-Blaise et de grands bâtiments (R+1+C) traditionnels peu denses. Les différentes pénétrantes qui desservent cette place présentent quant à elles des gabarits plus modestes (R+C) allant de bâtis anciens (à proximité immédiate de la place) au style néo-breton dominant.

Quant à l'extension du centre, au sud-est, elle est essentiellement composée de maisons néo-bretonnes et/ou contemporaines selon l'époque des opérations d'ensemble. À noter que le traitement des toitures a été un élément important lors de la construction des bâtiments les plus récents.

d. Environnement proche

Située sur la rive est du Jaudy, la commune s'insère dans un paysage extrêmement boisé, en témoigne le versant boisé situé au nord-est.

e. Aménagement urbain

Le centre-bourg de Tréglamus n'a pas fait l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble récent.

f. Usages et équipements

Les équipements et services de proximité, en nombre satisfaisant sur la commune, font la jonction entre le nouveau quartier résidentiel et le centre ancien de la commune. En effet, la majorité des équipements sont implantés au sein de l'îlot délimité par la rue de la Mairie au nord et la rue de Croas Lein au sud.

g. Spécificités

- Un développement marqué par la création de la carrière ;
- Une extension des lieux-dits importante ;
- Une jonction entre centre ancien et quartier résidentiel assurée par les équipements publics ;
- Un paysage boisé dominant.

56. Trégonneau

a. Localisation

La commune de Trégonneau est bordée à l'est par la RD787 qui relie Guingamp (9km) au sud et Pontrieux (12km) au nord. La ligne ferroviaire de Paimpol-Guingamp dessert également la commune par la halte de Trégonneau-Squiffiec située plus au nord-ouest du territoire.



Carte 56 : Carte ancienne de Trégonneau - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Peu urbanisé au début du XIX^{ème} siècle, et donc peu structuré, le centre-bourg de Trégonneau s'est étoffé avec la réalisation d'opérations d'ensemble récentes à proximité immédiate de la place du Bourg.

Cette urbanisation tardive s'est peu à peu « linéarisée » au cours des dernières années, notamment le long de la route de Squiffiec à l'est et de la route de la Gare au nord.

À noter que le quartier de Pan An Pavé s'est également considérablement étendu jusqu'aux limites communales de Plouisy.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

La place du Bourg est alors constituée de quelques maisons en pierres traditionnelles. Il s'agit le plus souvent d'anciens corps de ferme composés d'un volume principal (R+1+C) et d'annexes (R+C) organisés autour d'un espace privatif.

Les nouvelles constructions, occupant une part prédominante sur la commune, varient alors selon leur époque de construction. L'architecture néo-bretonne, l'architecture standardisée

des maisons pavillonnaires, mais aussi l'architecture plus moderne s'assemblent pour former une unité cohérente.

Le traitement végétal des limites séparatives, le gabarit modeste et le retrait des constructions par rapport aux voies facilitent cette hétérogénéité architecturale. À noter que le tissu urbain présente une densité faible.

d. Environnement proche

L'inclinaison ouest- très marquée vers le Trieux permet de bénéficier de quelques percées visuelles sur la vallée. Inscrit dans un paysage à dominante agricole, le centre-bourg dispose également de nombreux boisements et d'arbres d'ornement qui participent à une ambiance apaisante et naturelle.

e. Aménagement urbain

La commune n'a pas fait l'objet d'un aménagement d'ensemble récent. Cependant un projet est en cours de réalisation.

f. Usages et équipements

Les équipements et services de proximité sont essentiellement concentrés autour de la place du Bourg et de la route de la Gare facilitant ainsi leurs interactions et la déambulation.

g. Spécificités

- Un bâti ancien modeste ;
- Une densité bâtie faible ;
- Un paysage boisé et agricole dominant.

57. Yvias

a. Localisation

La commune d'Yvias, située à l'ouest de la RD77, est localisée entre Paimpol (8km) au nord, Lanvollon (13km) au sud et Pontrieux (10km) à l'ouest.



Carte 57 : Carte ancienne d'Yvias - État-major 1866

b. Caractéristiques du bourg

Structuré historiquement autour de l'Église Saint-Judoce, le bourg d'Yvias s'est principalement développé au sud et à l'est, en lien avec la topographie marquée du site.

À noter que la commune a également connu une urbanisation de nombreux lieux-dits déconnectés du bourg.

c. Caractéristiques architecturales et formes urbaines

Le bourg est essentiellement organisé autour d'un tissu urbain intimiste (voies étroites, maisons mitoyennes traditionnelles en R+1+C ...), où dominent l'édifice religieux, le presbytère, le cimetière et le placître. Les anciennes constructions plus modestes (R+C) sont

caractérisées par un aménagement des combles et de ses ouvertures en gerbières. L'utilisation de la pierre, pour les façades ou les murs structurants, y est prédominante.

L'extension du centre-bourg plus récente a quelque peu modernisé le style architectural. La pierre y est régulièrement présente et utilisée avec parcimonie (une façade, les limites séparatives ...). Malgré la modernisation des matériaux, ces nouvelles constructions s'insèrent parfaitement dans le paysage et, du fait de la topographie marquée du site, laissent la part belle au bourg historique.

L'insertion paysagère et architecturale est moins évidente au niveau de la salle des fêtes et des nombreuses opérations de lotissements dans les lieux-dits plus excentrés.

d. Environnement proche

Façonné par les méandres du Leff et de ses affluents, le centre-bourg se situe sur les hauteurs de la vallée offrant ainsi de nombreux panoramas remarquables. Situé légèrement en contrebas du sommet du versant, le bourg est également protégé des vents de noroît dominants.

e. Aménagement urbain

De par l'étroitesse des voies de circulation au sein du centre historique, seul un traitement et un apaisement des pénétrantes ont été réalisés.

f. Usages et équipements

Si le bourg historique accueille des services de commerces, administratifs et postaux, les équipements communaux et l'école maternelle se trouvent légèrement excentrés de celui-ci. Cette distance ne facilite pas la déambulation piétonne entre les différentes structures.

g. Spécificités

- Un bourg traditionnel préservé ;
- Un développement de nombreux lieux-dits ;
- Des panoramas remarquables. ;
- Des services déconnectés entre eux.

Table des illustrations - Carte

Carte 1 : Carte ancienne de Bégard - État-major 1866.....	4	Carte 38 : Carte ancienne de Plouisy - État-major 1866	41
Carte 2 : Carte ancienne de Belle-Isle-en-Terre - État-major 1866.....	5	Carte 39 : Carte ancienne de Ploumagoar - État-major 1866	42
Carte 3 : Carte ancienne de Bourbriac - État-major 1866	6	Carte 40 : Carte ancienne de Plourac'h - État-major 1866.....	43
Carte 4 : Carte ancienne de Brélidy - État-major 1866.....	7	Carte 41 : Carte ancienne de Plourivo - État-major 1866.....	44
Carte 5 : Carte ancienne de Bulat-Pestivien - État-major 1866.....	8	Carte 42 : Carte ancienne de Plusquellec - État-major 1866.....	45
Carte 6 : Carte ancienne de Calanhel - État-major 1866	9	Carte 43 : Carte ancienne de Pont-Melvez - État-major 1866.....	46
Carte 7 : Carte ancienne de Callac - État-major 1866.....	10	Carte 44 : Carte ancienne de Pontrieux - État-major 1866	47
Carte 8 : Carte ancienne de Carnoët - État-major 1866	11	Carte 45 : Carte ancienne de Quemper-Guézennec - État-major 1866	48
Carte 9 : Carte ancienne de Coadout - État-major 1866	12	Carte 46 : Carte ancienne de Runan - État-major 1866.....	49
Carte 10 : Carte ancienne de Duault - État-major 1866	13	Carte 47 : Carte ancienne de Saint-Adrien - État-major 1866.....	50
Carte 11 : Carte ancienne de Grâces - État-major 1866	14	Carte 48 : Carte ancienne de Saint-Agathon - État-major 1866.....	51
Carte 12 : Carte ancienne de Guingamp - État-major 1866.....	15	Carte 49 : Carte ancienne de Saint-Clet - État-major 1866	52
Carte 13 : Carte ancienne de Gurunhuel - État-major 1866.....	16	Carte 50 : Carte ancienne de Saint-Laurent - État-major 1866	53
Carte 14 : Carte ancienne de Kerfot - État-major 1866	17	Carte 51 : Carte ancienne de Saint-Nicodème - État-major 1866	54
Carte 15 : Carte ancienne de Kerien - État-major 1866.....	18	Carte 52 : Carte ancienne de Saint-Servais - État-major 1866	55
Carte 16 : Carte ancienne de Kermoroc'h - État-major 1866	19	Carte 53 : Carte ancienne de Senven-Léhart - État-major 1866.....	56
Carte 17 : Carte ancienne de Kerpert - État-major 1866	20	Carte 54 : Carte ancienne de Squiffiec - État-major 1866	57
Carte 18 : Carte ancienne de La Chapelle-Neuve - État-major 1866	21	Carte 55 : Carte ancienne de Tréglamus - État-major 1866	58
Carte 19 : Carte ancienne de Landebaëron - État-major 1866	22	Carte 56 : Carte ancienne de Trégonneau - État-major 1866	59
Carte 20 : Carte ancienne Lanleff - État-major 1866	23	Carte 57 : Carte ancienne d'Yvias - État-major 1866.....	60
Carte 21 : Carte ancienne de Lanloup - État-major 1866	24		
Carte 22 : Carte ancienne de Loc-Envel - État-major 1866.....	25		
Carte 23 : Carte ancienne de Lohuec - État-major 1866.....	26		
Carte 24 : Carte ancienne de Louargat - État-major 1866.....	27		
Carte 25 : Carte ancienne de Maël-Pestivien - État-major 1866	28		
Carte 26 : Carte ancienne de Magoar - État-major 1866.....	29		
Carte 27 : Carte ancienne de Moustéru - État-major 1866	30		
Carte 28 : Carte ancienne de Pabu - État-major 1866.....	31		
Carte 29 : Carte ancienne de Paimpol - État-major 1866	32		
Carte 30 : Carte ancienne de Péderneq - État-major 1866	33		
Carte 31 : Carte ancienne de Pléhédél - État-major 1866	34		
Carte 32 : Carte ancienne de Plésidy - État-major 1866.....	35		
Carte 33 : Carte ancienne de Ploëzal - État-major 1866.....	36		
Carte 34 : Carte ancienne de Ploubazlanec - État-major 1866.....	37		
Carte 35 : Carte ancienne de Plouëc-du-Trieux - État-major 1866.....	38		
Carte 36 : Carte ancienne de Plouézec - État-major 1866.....	39		
Carte 37 : Carte ancienne de Plougonver - État-major 1866.....	40		